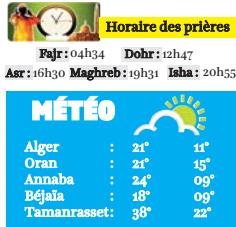


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 19 - samedi 20 avril 2024 / 10/11 Chawwal 1445 - N° 3534 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

HISTOIRE

Ouled Djellal : commémoration du 148^e anniversaire de l'insurrection de l'oasis El Amiri

P.3

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion Haut conseil de sécurité

P.24

ALGÉRIE - OTAN

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le président du Comité militaire de l'OTAN

P.24

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Le Conseil échoue à adopter un projet de résolution concernant l'adhésion de l'Etat de Palestine à l'ONU

Le Conseil de sécurité a échoué jeudi à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies. Le texte a recueilli 12 votes pour, 1 contre (veto des Etats-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse). Dans une allocution prononcée avant le vote, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, avait appelé les membres du Conseil de sécurité à accepter l'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière de l'ONU, soulignant qu'il s'agit "d'une étape essentielle pour rectifier une injustice qui existe de longue date" et "pour honorer la dette que nous avons envers le peuple palestinien". P.24



HADJ 2024

Œuvrer à réduire les heures d'attente des pèlerins au niveau des aéroports (Zahana)

P.6

PRESSE

Le Président-directeur général du quotidien "El Djoumhouria" relevé de ses fonctions

P.2

UNIVERSITÉ

Approfondir les recherches autour du discours pédagogique de cheikh Benbadis pour améliorer l'enseignement en Algérie (rencontre)

P.8

SANTÉ

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE
4 petits soucis dentaires à ne jamais négliger

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (TIRAGE AU SORT)

Les affiches du dernier carré connues

P.22



ALGÉRIE - UNESCO

UNESCO: l'Algérie présentera le dossier du zellige pour son inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

P.16

AUTOROUTE

Déviation temporaire de la circulation routière au niveau de l'échangeur de Benrahmoune à partir de dimanche prochain (ADA)

P.2

HADJ 2024

Œuvrer à réduire les heures d'attente des pèlerins au niveau des aéroports (Zahana)

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a affirmé, jeudi à Alger, que dans le cadre des préparatifs pour la saison du Hadj 2024, un travail est en cours pour réduire les heures d'attente des pèlerins au niveau des aéroports, insistant sur "l'opérationnalité" de toutes les structures d'accueil au niveau des 12 aéroports programmés pour assurer les vols vers les Lieux saints.

AUTOROUTE

Déviation temporaire de la circulation routière au niveau de l'échangeur de Benrahmoune à partir de dimanche prochain (ADA)

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, la déviation temporaire de la circulation routière au niveau de l'échangeur de Benrahmoune vers la rocade de Boudouaou (Boumerdès), à partir de dimanche prochain en raison des travaux de maintenance.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 14 affaires de corruption transmises à la justice depuis octobre dernier

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mersati, a révélé jeudi à Jijel, que "14 dossiers liés à des affaires de corruption ont été transmis aux autorités judiciaires depuis octobre dernier".

Dans une déclaration à la presse, en marge d'un séminaire national organisé au pôle universitaire de Tassoust (Université Mohamed-Seddik Benyahia), consacré au "rôle de la numérisation dans la prévention et la lutte contre la corruption", la même responsable a souligné que d'autres dossiers sont "susceptibles d'être transmis à la justice, pour enquête, après la réunion prévue du Conseil de la Haute autorité, en session ordinaire, la semaine prochaine".

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Jijel : Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage (Gendarmerie Nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Jijel ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage et ont récupérés une grande quantité d'objets volés, indique jeudi un communiqué de ce corps constitué. "Les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale d'El Aouana ont procédé, avec l'appui de la Division de la police technique de la sûreté nationale et d'une équipe cynotechnique, au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage qui semait la terreur parmi les riverains", précise la même source.

L'opération a permis l'arrestation des suspects, âgés entre 20 et 45 ans, avec la saisie d'un véhicule utilisé pour commettre les cambriolages". "Plusieurs objets volés ont été récupérés, notamment des équipements électroménagers, des meubles et autres objets volés dans le cadre de nombreuses affaires enregistrées sur le territoire de la wilaya de Jijel". Les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Jijel après achèvement des procédures légales, conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

9 morts et 472 blessés en une semaine (Sûreté nationale)

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 472 autres ont été blessées dans 385 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 9 et le 15 avril, selon un bilan rendu public jeudi par les services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+45) et de blessés (+60) et

d'une baisse en nombre de morts (-8) par rapport à la précédente semaine. Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+97%) en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule,

selon les données de la Sûreté nationale. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

AIN DEFLA

Un riche programme pour faire connaître le patrimoine matériel et immatériel

Plusieurs activités culturelles et scientifiques sont prévues dans la wilaya d'Ain Defla à l'occasion de la célébration du mois de patrimoine (18 avril-18 mai) en vue de faire connaître le patrimoine matériel et immatériel de la région, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la culture et des arts. Un programme "riche" s'étalant sur un mois a été élaboré par la direction de la culture et des arts pour faire découvrir au public les différentes richesses de la wilaya en matière de patrimoine matériel et immatériel à l'occasion du mois du patrimoine, a déclaré à l'APS, le premier responsable local du secteur, Abdelhakim Djamaâ, soulignant que le coup d'envoi local de la manifestation a été donné depuis le site archéologique "Gargara" dans la commune d'El Amra.

Outre l'organisation de journées portes ouvertes sur plusieurs sites archéologiques et historiques de la wilaya, des salons sur le patrimoine de la ville d'Ain Defla et de la Palestine, ainsi qu'un Salon de livre sur le patrimoine culturel algérien et arabe auront également lieu durant la même période.

Aussi, une journée de sensibilisation sur le secteur sauvegarde de la ville de Miliana sera organisée en collaboration avec l'université "Saâd Dahlab" de Blida, de même qu'une rencontre sur les mécanismes de gestion des risques pour la sauvegarde du patrimoine culturel, qui sera animée par des universitaires et des spécialistes, a fait savoir le même responsable. Le programme de la manifestation prévoit également des visites guidées au profit des élèves des établissements scolaires, des zaouïas et des écoles coraniques au niveau des sites historiques et archéologiques, notamment la ville de Miliana et la canalisation datant de l'époque romaine située à Rouina. La maison de la culture "Emir Abdalkader" et la bibliothèque principale de la lecture publique "Hamdane Hadjadj" abriteront pour leurs parts les journées nationales de la "poésie populaire et la chanson bédouine" ainsi que des récitals poétiques dédiés au poète de la révolution algérienne Moufdi Zakaria et le poète de la cause palestinienne Mahmoud Darwich.

PRESSE

Le Président-directeur général du quotidien "El Djoumhuria" relevé de ses fonctions

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab a décidé, jeudi, de mettre fin aux fonctions du Président-directeur général du journal "El Djoumhuria", Mohamed Alem, après avoir constaté "plusieurs manquements et déséquilibres" dans la gestion de cet établissement médiatique, a indiqué un communiqué du ministère. La même source a précisé que "lors de la visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, jeudi 18 avril 2024, le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, s'est rendu au siège du journal El Djoumhuria, où il a constaté plusieurs manquements et déséquilibres dans la gestion de ce journal".

Dans le cadre de l'adaptation des institutions médiatiques à la nouvelle loi organique sur l'information du 27 août 2023, notamment la loi relative à la presse écrite et électronique, promulguée le 2 décembre 2023, le ministre de la Communication a décidé de mettre fin, séance tenante, aux fonctions du Président-directeur général du journal El Djoumhuria, Mohamed Alem".

HABITAT

Oran: plus de 130 familles relogées à Oued Tlelat

Plus de 130 familles occupant des habitations précaires au bidonville "Sidi Nacer", dans la commune d'Aïn El Turck, ont été relogées, jeudi dans des logements neufs implantés au niveau du pôle urbain de Oued Tlelat, a-t-on appris des services de cette daïra cotière.

L'opération, qui a concerné 138 familles ayant bénéficié de logements neufs de type F3, s'est déroulée dans une ambiance de joie, en présence des responsables de la commune et de la daïra d'Aïn El Turck et des éléments des services de sécurité. Les baraquas occupées par les 138 familles ont été "rasées" dès l'achèvement de l'opération de leur relogement, pour laquelle d'importants moyens logistiques ont été mobilisés afin d'en assurer la réussite, a indiqué le chef de la daïra d'Aïn El Turck, Mellouk Amar, ajoutant qu'une assiette foncière de 6 hectares a été récupérée à la suite de cette opération.

BÉCHAR

CNEP-Banque ouvre une nouvelle direction régionale



La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture à Béchar d'une nouvelle direction régionale. L'ouverture de cette direction (code structure 730) s'inscrit "dans la continuité des engagements de la Cnep-Banque en faveur du développement économique de l'ensemble des régions du pays, en adéquation avec ses valeurs de citoyenneté".

La direction supervisera les agences d'Adrar, Timimoun, Béchar, Tindouf, El Bayadh, Mecheria et Naama. L'ouverture de cette structure vient porter le nombre de directions régionales à 16 réseaux, "consacrant ainsi la stratégie de la banque visant une implantation équilibrée ainsi qu'une volonté tangible à favoriser l'accès aux services bancaires pour tous et à accompagner les opérateurs économiques locaux en leur offrant des produits et services bancaires de qualité", souligne la même source.

NIGERIA

Dix morts et une vingtaine de blessés dans l'explosion d'une mine

Au moins 10 personnes ont été tuées et 23 blessées par l'explosion d'une mine terrestre dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué jeudi aux médias des sources locales. Les victimes étaient des agriculteurs et des pêcheurs ayant quitté la ville-garnison de Monguno mercredi pour se rendre sur les rives du lac Tchad.

Leur véhicule a heurté une mine terrestre soupçonnée d'avoir été posée par des terroristes, ont indiqué les sources. "Le véhicule a heurté l'explosif placé sur la route près du camp de Mosquito, à trois kilomètres de Monguno vers 09h30, provoquant une explosion qui a détruit le véhicule", a déclaré Musa Kaka, membre d'une milice anti-terroriste qui prête main-forte à l'armée nigériane.

FRANCE

Deux fillettes blessées au couteau devant leur école

Deux fillettes de 6 et 11 ans ont été blessées jeudi lors d'une attaque au couteau menée à proximité de leur école à Souffelweyersheim, dans l'est de la France, a-t-on indiqué de sources concordantes, citées par des médias. Selon la gendarmerie, la fillette de 11 ans a été blessée au couteau devant l'école, l'autre a été poignardée dans un square à proximité.

Présentant des "blessures superficielles", elles ont été hospitalisées en urgence pédiatrique. L'assailant a été interpellé peu après 14h15 dans le square, toujours, selon la même source. Il n'avait plus de couteau en main et s'est laissé faire. Selon la gendarmerie, l'homme n'est "pas connu des services" et ses motivations "ne semblent pas en lien avec une radicalisation". Les enfants ont été confinés dans l'école. Devant l'établissement, plusieurs dizaines de parents patientaient et plusieurs véhicules des pompiers et des forces de l'ordre avaient pris position.



GOUVERNEMENT

Examen de projets de loi et décret relatifs à la concurrence, la gestion des déchets et au transport aérien

Le gouvernement a examiné, mercredi, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, deux avant-projets de loi relatifs à la concurrence et la gestion des déchets, ainsi qu'un décret exécutif relatif aux facilitations de transport aérien, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

Lors de cette réunion, explique la même source, le gouvernement a examiné l'avant-projet de loi fixant les règles

relatives à la concurrence, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République relatives à la lutte contre la spéculation, à la prévention des situations de monopole et à la promotion de la gouvernance économique".

Il a également examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

Un projet de décret exécutif relatif aux facilitations de transport aérien et aux facilitations aéroportuaires visant à améliorer le fonctionnement des aéroports afin d'assurer des services de meilleure qualité aux voyageurs a également été examiné par le gouvernement.

HISTOIRE

Ouled Djellal : commémoration du 148ème anniversaire de l'insurrection de l'oasis El Amiri

La commune de Doucen (Ouled Djellal), a commémoré, jeudi, le 148ème anniversaire de l'insurrection de l'oasis El Amiri qui avait vu plus de 50 martyrs tomber au champ d'honneur, dont le chef de cette révolte, M'hamed Benyahia, et qui avait occasionné d'importantes pertes humaines et matérielles aux forces coloniales. Le directeur des Moudjahidines et des ayants droit, Mohamed Sbaâ, a indiqué, lors de cette commémoration, que ce "soulèvement populaire qui remonte au 11 avril 1876 avait donné lieu à une bataille menée contre les forces coloniales françaises, par le aîché des Baouazid dans l'oasis El Amiri, et dirigée par M'hamed Benyahia et Ahmed Ben Ayache".

Le même responsable a souligné que la célébration de cet anniversaire, placée sous l'égide du wali d'Ouled Djellal, Aissa Aziz Bouras, et organisée par la direction des Moudjahidines en coordination avec la commune de Doucen, "s'inscrit dans le cadre de la préservation de la mémoire, de la transmission du message des martyrs aux jeunes générations, et du rappel de l'importance des révoltes populaires qui avaient mis à mal les forces coloniales qui avaient montré une grande féroce".

De son côté, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Doucen, Farid Djemmani, a déclaré que la commémoration de cet anniversaire historique a également été marquée par l'organisation du Festival culturel des Baouazid qui en est, cette année, à sa 8ème édition.

Le même responsable, mettant en avant le fait que le aîché des Baouazid "n'était pas en reste des soulèvements populaires qui avaient eu lieu dans de nombreuses régions du pays pour lutter contre le colonialisme", a souligné le sacrifice consenti par les habitants de l'oasis El Amiri et leur courage dans la défense de leur terre.

Il convient de noter que le programme de cette commémoration, prévue sur deux jours, comprend également des expositions de produits de l'agriculture et de l'artisanat locaux, ainsi que des conférences dédiées à cette insurrection, animées par des professeurs de plusieurs universités du pays.

JUSTICE

Tribunaux de commerce spécialisés : recommandations pour en améliorer le fonctionnement (séminaire)

Les travaux du 1er séminaire national sur les tribunaux de commerce spécialisés ont été couronnés par plusieurs recommandations qui devront améliorer le fonctionnement et les performances de ce type de tribunaux.

Parmi ces recommandations, figure la proposition de détermination du délai d'enrôlement de l'affaire devant le tribunal de commerce spécialisé, après établissement d'un procès-verbal de non-conciliation, 3 mois à partir de la date de sa signature, en vue de plus de célérité et d'efficacité, du fait de la nature des conflits commerciaux.

Quant à la composante du tribunal de

commerce spécialisé, les participants estiment qu'il est préférable d'amender le texte de loi, de manière à garantir la stabilité de la composante de ce type de tribunaux, en termes de disponibilité des auxiliaires, en assurant le remplacement des absents, vu que leur rôle de délibération et non de consultation.

Les participants ont également pro-

posé l'introduction d'amendements sur certains articles du Code de procédures civiles et administratives, dont l'article qui concerne l'appel devant le Conseil judiciaire, et ce en créant un pôle de commerce spécialisé qui englobe un ensemble de chambres. Ils sont également estimé qu'il est préférable de créer des tribunaux de commerce d'appel, à l'instar des systèmes judiciaires comparés comme deuxième degré de juridiction, à même de réaliser l'idée de la sécurité judiciaire et juridique et conforter le climat des affaires, tout en maintenant la compétence du président du tribunal ordinaire dans l'exercice de ses prérogatives dans les mandats sur requêtes en matière d'exécution, notamment la saisie exécutoire. Les participants ont, en outre, appelé à se soucier de la formation participative et continue entre les magistrats et les avocats en matière de tribunaux de commerce spécialisés.

RELIGION

Belmehdi insiste depuis Tamanrasset sur l'importance de s'orienter vers l'Afrique à travers la diplomatie religieuse

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, jeudi à Tamanrasset, l'importance de s'orienter vers le continent africain à travers la diplomatie religieuse.

"L'orientation vers la dimension africaine à travers la diplomatie religieuse revêt une grande importance eu égard aux rapports cultuels liant l'Algérie aux pays africains voisins via le déploiement des zaouïas (confréries) Tidjania, El-Kadriya et El-Kountiya", a affirmé M. Belmehdi, lors de l'ouverture des travaux d'une conférence de wilaya des imams intitulée "Le message pionnier des imams à l'ère des défis contemporains" qu'abrite la wilaya de Tamanrasset.

"Ce nouveau cap à prendre vers l'Afrique s'est traduit par la formation des imams et hommes de culte des pays africains au niveau

des centres de formation relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi qu'à travers l'éducation et l'encadrement des mosquées dans les pays voisins", a expliqué M. Belmehdi, mettant en exergue la mission dévolue aux imams et leur contribution à la préservation de la sécurité du pays en propagant la science et le savoir, la conscientisation de la société, l'attachement en matière de religion à la modération et le juste milieu, et "la lutte contre les complots orchestrés contre le pays". Au volet des préoccupations sociales des imams, le ministre a fait savoir que "des instructions ont été données pour les prendre en charge, notamment la question du logement", faisant part, à ce titre, des "louables efforts déployés par l'Etat au service des imams et de l'encadrement

ment religieux de la société, dont la nomination d'un "Moutifi" (jurisconsulte) pour chaque wilaya". Le ministre a qualifié "des plus importants acquis", la promulgation du décret exécutif relatif aux affaires des imams, avant d'affirmer que des démarches sont en cours pour un meilleur développement de secteur des affaires religieuses.

"La décision du président de la république, M. Abdelmajid Tebboune, de décreté le 15 septembre de chaque année Journée nationale de l'Imam a une grande signification dans la mesure où elle renvoie à la promotion de la mission de l'Imam dans la préservation de la sécurité intellectuelle de toute invasion et de tout ce qui pourrait nuire à la relation entre les enfants du même pays", a affirmé le ministre. Le ministre a souligné, par ailleurs, que la

HABITAT

La numérisation de la formule du logement social, à l'étude au niveau du ministère (Belaribi)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a indiqué que son secteur se dirige vers la numérisation de la formule du logement social et des listes d'attente, pour éviter le problème inhérent au choix des listes de bénéficiaires, précisant que la numérisation est actuellement à l'étude au niveau du ministère.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Moussa Kherfi, vice-président de l'APN, en présence de plusieurs ministres, M. Belaribi a fait savoir que le secteur œuvre à la numérisation des dossiers de demandes de logement social pour éviter le problème inhérent aux recours, aux commissions de wilayas et aux réclamations.

Il a également rappelé l'engagement du Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune à préserver le caractère social du logement, à travers un vaste programme de 460.000 unités de logement, et du programme AADL 3, qui sera lancé prochainement, lequel contribuera à augmenter le nombre de ces logements. Le ministre a souligné, dans ce cadre, que le secteur étudie actuellement le dossier de la valeur des aides destinées au logement rural, lequel donnera lieu à plusieurs décisions, notamment en ce qui concerne les zones montagneuses et les terrains qui nécessitent d'importants travaux lors de la phase de pré-construction.

Répondant à une question du député du Front El Mostakhal, Nasser Bouakkaz, sur les programmes de logements dans la wilaya de Skikda, le ministre a précisé que cette wilaya a bénéficié, au cours de la période 2020-2024, de 11.799 unités de logements publics locatifs (71%), de 10.070 logements ruraux, de 6.664 logements promotionnels aidés (LPA) et de 12.592 unités de logements AADL, dont 9.189 unités achevées et 3.403 en cours de réalisation.

Au titre de la période quinquennale 2020-2024, ajoute M. Belaribi, la wilaya de Skikda dispose d'un programme total de 41.125 unités de logement, dont 16.028 achevés et 25.097 en cours de réalisation.

En 2023, la wilaya a bénéficié d'un programme de logements de 2.300 unités (500 LPL, 300 LPA et 1.500 aides dans le cadre du logement rural).

Répondant à une question du député Ali Tarbagou (Mouvement El-Bina) concernant le programme de logements "30.000 lots avec des aides financières" dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre a précisé que les wilayas de Ghardaïa et d'El Menia ont bénéficié de 30.000 lots, dont 24.898 lots de terrains pour la wilaya de Ghardaïa et 5.102 pour la wilaya d'El Menia, avec une enveloppe financière de 10,71 milliards de DA pour la wilaya de Ghardaïa, dont 7,4 milliards de DA ont été débloqués, soit 70%.

Concernant le taux d'avancement des travaux, M. Belaribi a fait savoir que 9.183 lots de terrains (34 lots) ont été aménagés, tandis que 15.715 lots sont en cours d'aménagement et devraient être achevés en septembre 2024.

Il a précisé que l'existence de nombreux services chargés des opérations d'aménagement au niveau de la wilaya (directions de l'urbanisme, directions de l'habitat, administration locale et ressources hydrauliques) a eu un impact négatif sur la réalisation des travaux d'aménagement, assurant que ce problème a été réglé après l'intervention du ministère en 2023, en confiant tous les travaux à la direction de l'urbanisme.

Pour prendre en charge les travaux hors site des lotissements sociaux, une enveloppe financière de 2 milliards de DA a été allouée pour la réalisation de trois (03) réservoirs d'eau et quatre (04) puis artéliers destinés à 8.470 lots, dont le début des travaux est prévu pour juillet 2024, et ce après la modification de l'intitulé de l'opération au niveau des services du ministère des Finances.

A la question du député Abderezzak Touati (Mouvement El Bina), sur la faible part du logement allouée à la wilaya de Jijel, M. Belaribi a précisé que la wilaya a bénéficié, dans le cadre de la période quinquennale actuelle (2020-2024), d'un programme global de 25.534 unités, dont 14.168 achevées et 11.366 en cours de réalisation, ajoutant qu'il s'agit de 2.123 logements publics locatifs, de 10.647 unités de la formule logement rural, de 5.963 unités de logement promotionnel aidé, et de 6.521 unités de la formule location-vente (AADL). La wilaya a également bénéficié d'un programme de logement de 2.800 unités au titre de l'année 2023, ainsi que la notification de la wilaya au titre de l'année 2024 d'un programme de 2.000 aides pour la formule logement rural et 200 unités pour la formule de logement promotionnel aidé.

La wilaya de Jijel sera notifiée ultérieurement au titre de la même année d'une deuxième tranche de 2.000 logements publics locatifs et 3.000 aides dans le cadre du logement rural.

HABITAT**M. Belaribi inspecte le projet de réalisation du nouveau siège du ministère de l'Habitat**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a effectué, jeudi soir, une visite d'inspection au projet de réalisation du nouveau siège du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville à Dely Brahim (Alger) pour s'enquérir de l'avancement des travaux, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Le ministre s'est félicité de la cadence rapide de réalisation, notamment après l'adoption, par l'entreprise chargée de la réalisation et le bureau d'études algérien, d'une nouvelle stratégie qui repose principalement sur le lancement simultané de tous les travaux, selon la même source. Cette stratégie a permis le lancement des travaux de fixation de la façade extérieure en verre du bas vers le haut, le coulage des dalles en béton au niveau des étages supérieurs et le parachèvement du reste des travaux à l'intérieur du siège, une première en matière de projets supervisés par le ministère de l'Habitat. Lors de sa visite d'inspection au niveau du pavillon modèle qui renferme des bureaux, M. Belaribi s'est enquis de la qualité des travaux réalisés, mettant l'accent sur la nécessité de lever toutes les réserves enregistrées dans les plus brefs délais et d'opter pour des matériaux de construction locaux. En marge de cette visite, une réunion présidée par le ministre a été tenue avec l'entreprise chargée de la réalisation et le bureau d'études, qui a permis d'évoquer tous les obstacles rencontrés par le groupe de travail. Il a été convenu de tenir une réunion au siège du ministère au cours de la semaine prochaine, pour discuter de toutes les questions techniques et arrêter un calendrier précis visant à parachever les travaux et à livrer le projet dans les délais impartis.

SÉCURITÉ SOCIALE**Le ministre du Travail préside la cérémonie de lancement de la carte Chifa virtuelle destinée aux étudiants universitaires**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Faycal Bentaleb a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie de lancement de la carte «Chifa» virtuelle destinée aux étudiants universitaires, et ce, dans le cadre du processus de modernisation des services du secteur. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de Mme Meriem Benmoula, Haut-commissaire à la numérisation, M. Bentaleb a affirmé que le lancement de cette carte virtuelle «s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation des services du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et constitue un saut qualitatif dans le processus de transition numérique que connaît le secteur, en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la transition numérique et au développement des services électroniques». Le lancement de cette carte «permettra de réaliser un important saut technique et technologique, à même de garantir le fonctionnement harmonieux, durable et sûr du système de Sécurité sociale», a-t-il ajouté, relevant que ce nouveau service «concerne la catégorie des étudiants universitaires et permettra de se passer des mises à jour, étant disponibles sur smartphones». Le ministre a mis en relief l'importance de cette version dématérialisée de la carte Chifa, conforme aux dispositions réglementaires relatives à la protection des données personnelles. Dans le but de garantir le bon fonctionnement de ce service, il a été décidé de lancer une période d'essai d'un mois au niveau des wilayas d'Alger, de Boumerdès, de Sétif, de Mostaganem, de Jijel et de Ouargla. Estimant que cette étape se veut «un nouveau jalon pour le plan d'action du ministère en matière de transition numérique et de renonciation au déplacement vers les structures de sécurité sociale pour demander la carte Chifa», le ministre a indiqué que le nombre de prestations numériques offertes par le secteur à distance, s'élevait à 127 prestations dont 102 disponibles via la plateforme «Khadamati» relevant du secteur, ainsi que 84 prestations disponibles via le portail gouvernemental des services électroniques. A son tour, le Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Nadir Kouadria a affirmé que le lancement de cette version numérique, figurait «parmi les étapes les plus significatives dans le développement du système «Chifa», étant parmi les outils les plus importants sur lesquels repose la transition numérique du secteur de la sécurité sociale». De son côté, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPo), Karim Merghami a salué le lancement de cette prestation qui permettra aux étudiants universitaires, a-t-il dit, de «bénéficier des prestations concernant tous les médicaments remboursés au niveau des pharmacies conventionnées avec les organismes de la sécurité sociale», ajoutant que la transition numérique dans le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, reflétait l'attachement des Hautes autorités du pays à apporter des prestations de qualité à la hauteur des attentes de l'assuré social.

TRAVAUX PUBLICS**Réalisation des routes: l'évolution du parc automobile national nécessite d'étudier l'utilisation du béton de ciment (Rekhroukh)**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a affirmé, jeudi, que l'évolution du parc automobile national nécessite une étude objective de l'option technique d'utilisation du ciment et du béton dans la réalisation des routes.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Moussa Kherfi, vice-président de l'APN, en présence de membres du Gouvernement, M. Rekhroukh a précisé que «cette option technique est exclusivement utilisée dans la réalisation de nouveaux projets ou la reconstruction complète d'un tronçon de route».

Répondant à une question du député Kamel El Korichi (Indépendants) sur l'utilisation du béton de ciment dans les opérations de réhabilitation des routes, le ministre a indiqué que «l'évolution du parc automobile national et les besoins croissants du développement socioéconomique du pays, nous interpellent, aujourd'hui plus que jamais, à étudier en toute objectivité l'option technique de l'utilisation du béton de ciment dans la réalisation de routes et de pistes d'aéroport comme méthode complémentaire à la technique classique basée sur le béton bitumineux». A ce propos, il a précisé que «l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), placé sous tutelle, a été chargé de la réalisation d'une expertise pour un tronçon pilote et de l'élaboration d'une note technique sur l'utilisation du ciment dans la réalisation des routes».

S'agissant de la réhabilitation de la route nationale 05 dans son tronçon traversant et reliant la wilaya de Boumerdes à partir des limites d'Alger jusqu'à Tizi Ouzou, Boudouaou-Borj



Menaiel, M. Rekhroukh a rappelé la réalisation, en 2023, de l'axe spécial vers Bouira sur une longueur de 13 km, ainsi que la proposition d'inscription d'une opération liée au deuxième tronçon vers Alger (13 km), dans le cadre des séances d'arbitrage de la loi de Finances 2023, soulignant la résolution du problème de glissements de terrain enregistrés. Répondant à une question du député Salhi Abderrahmane (Front Al Moustakbel) sur le parachevement du dédoublement de la voie au niveau de la RN 49 reliant les wilayas de Ouargla et Ghardaïa, le ministre a expliqué que la réalisation de ces travaux était inscrite parmi les propositions de la wilaya de Ghardaïa dans le cadre de la loi de finance 2025 avec une autorisation d'engagement estimée à 5 mds DA, assurant que son secteur œuvrera à l'inscription de ce projet selon les priorités et les moyens financiers disponibles.

Pour ce qui est de la question du député Abderrafik Brahmia de la même formation politique concernant la réhabilita-

tion de la route reliant la commune de Hammam N'bail (Guelma) et la commune de Hanancha (Souk-Ahras) sur une distance de 5 km, M. Rekhroukh a précisé que la gestion du programme des opérations relatives aux routes communales relevait du ressort des Collectivités locales, affirmant que son secteur prendra en charge les préoccupations pour faciliter les déplacements des citoyens et ce en coordination avec les autorités locales. Concernant la relance du projet d'aménagement du port de pêche et de plaisance de Cap Djinet (wilaya de Boumerdes) évoqué par le député Rabah Daimallah (Mouvement Bina), le ministre a affirmé la prise en charge du volet relatif à l'activité de pêche à travers le raccordement aux divers réseaux (VRD).

En 2008, une étude a été effectuée sur l'aménagement du terrain dédié aux activités de plaisance qui n'a pas été réalisé pour plusieurs raisons dont l'utilisation d'une partie de ce terrain pour le stockage du sable extraït, a-t-il poursuivi. L'autre partie de ce

terrain est exploitée actuellement dans le cadre des projets de développement, à savoir la construction des navires de pêche, explique M. Rekhroukh, estimant que pour ces raisons aucune demande n'avait été introduite pour l'inscription de l'opération de réalisation de cette infrastructure. Cette opération sera entamée dès la clôture de l'affaire de sable dont une enquête judiciaire est en cours. Quant à la réalisation de la superstructure et l'aménagement des structures, ils seront à la charge de l'entreprise de gestion portuaire. Répondant à une question du député Smail Brahimi (Mouvement de la société pour la paix) sur la RN 18 traversant la wilaya de Médéa, le ministre a affirmé que l'entrée en service de la quatrième rocade autoroutière (en cours de réalisation) qui relie les villes de Berrouaghia et Khemis Miliana notamment l'axe Berrouaghia-Hanncha sur une distance de 34 km, permettra de réduire la pression sur l'axe de Berrouaghia Est de la RN18.

MOUDJAHIDINE**Le secteur des «déterminé à poursuivre l'actualisation des textes juridiques et réglementaires» (ministre)**

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur était déterminé à poursuivre la révision et l'actualisation de ses textes juridiques et réglementaires, tout en assurant une prise en charge optimale des moudjahidine et des ayants droit et en préservant la mémoire nationale. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales à nombre de membres du gouvernement, le ministre a précisé, en réponse à une question d'un député sur la révision de la loi sur le moudjahid et le chahid, que son secteur était déterminé à «poursuivre la révision et l'actualisation des différents textes juridiques et réglementaires, outre la prise en charge optimale des moudjahidine et des ayants droit et la préservation de la mémoire nationale». Dans le même cadre, il a rappelé que le secteur avait procédé à la modification du décret exécutif portant statut des centres de repos pour les moudjahidine, en incluant la ca-

tégorie des victimes civiles et des victimes des mines antipersonnel pour accéder aux services de repos, de traitement et de rééducation au niveau des centres de repos pour les moudjahidine, ainsi qu'un projet de texte réglementaire portant révision des allocations conformément aux procédures réglementaires en vigueur. Concernant la demande de la mise en place d'une loi de recensement, de protection et de classement de tous les monuments historiques matériels à travers le territoire national, le ministre a affirmé que la question de la protection du patrimoine historique et culturel, de la Résistance populaire, du Mouvement national et de la glorieuse Guerre de libération nationale, jouit d'un intérêt particulier, à travers les textes juridiques et réglementaires en vigueur, notamment la loi relative au moudjahid et au chahid, la loi relative à la protection du patrimoine culturel, ainsi que les codes communal et de wilaya». Pour le ministre, ces monuments et sites historiques

ont été recensés et «doivent être protégés et sauvegardés, en coordination avec les collectivités locales et les associations de la société civile». Evoquant la protection du patrimoine et de la mémoire nationale et la valorisation des témoignages des moudjahidine, le ministre a fait état de «la collecte de plus de 40.000 témoignages», tout en veillant à mettre en place une plateforme numérique dédiée exclusivement aux témoignages, pour être «une référence dans la documentation de la glorieuse Révolution du 1er Novembre».

Pour ce qui est de la demande d'officialiser la commémoration des batailles de la wilaya de Timimoun dans l'agenda national, M. Rebiga a fait savoir qu'il sera procédé, «durant cette semaine, à la projection en avant-première du film documentaire sur le Chef de la résistance populaire dans le Sud, le moudjahid Ibrahim Agh Akbada, en sus de la préparation d'un colloque national sur les batailles du Grand Erg occidental».

KHENCHELA**Appel à l'intégration de programmes sur l'environnement dans l'enseignement universitaire (rencontre)**

Les participants à un séminaire national intitulé «Défis environnementaux et sociaux dans la construction de villes durables», organisé jeudi, à l'Université Abbas-Laghroum de Khenchela, ont appelé à orienter les sujets de sociologie urbaine au niveau des universités algériennes vers des programmes liés à l'environnement.

Le cours de cette rencontre, il a été recommandé d'orienter les sujets de sociologie urbaine, dispensés dans les universités algériennes, vers des programmes directement liés à l'environnement afin de parvenir à une ville durable et de surmonter les difficultés qui ont empêché, jusqu'à présent, la réalisation de «villes vertes».

A cet égard, Dr. Choukri Achouri, président du séminaire, a plaidé, en lisant les recommandations de la rencontre, pour «la mise en place d'une banque de données pour suivre et collecter des informations utiles sur les clubs verts et les associations actives dans le domaine de l'environnement, tout en travaillant en coordination avec eux, afin d'organiser des campagnes de sensibilisation à la préservation de l'environnement à l'utilisation des énergies renouvelables pour rationaliser la consommation d'énergie».



sensibilisation à la préservation de l'environnement à l'utilisation des énergies renouvelables pour rationaliser la consommation d'énergie».

Le Dr Achouri a également souligné «la nécessité d'encourager la création de petites et moyennes entreprises spécialisées dans le

domaine du recyclage des déchets, avec le développement de stratégies fondées sur une vision prospective en matière de gestion des villes nouvelles».

Les participants à ce séminaire ont proposé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique «la mise en

place d'une université nationale pilote» en vue de dispenser des formations supérieures dans les domaines de l'urbanisme dans l'optique de créer de nouvelles villes durables, sur le moyen et le long terme».

Les enseignants-chercheurs participant à ce séminaire national avaient auparavant débattu de nombreuses questions en relation avec l'objet de la rencontre, à travers 5 axes principaux : «Planifier des villes respectueuses de l'environnement», «Effets du changement climatique sur les villes», «Défis sanitaires et environnementaux pour construire des villes durables», «Promotion de l'égalité des chances au sein des villes durables» et «Développement durable et mutations économiques».

GHARDAÏA**Appel à la digitalisation du patrimoine relevant du domaine national (Rencontre)**

Les participants à une journée d'étude et d'information sur la question de la préservation du domaine national et l'application de la loi 18/23 relative à la protection et à la préservation des terres de l'Etat ont plaidé, jeudi à Ghardaïa, pour l'accélération de l'opération de recensement, de numérisation et digitalisation de l'ensemble du patrimoine relevant des domaines privé et public de la wilaya.

Les intervenants lors de cette rencontre, initiée conjointement par la wilaya, la Cour de justice et l'université de Ghardaïa, ont ainsi appelé à la lutte contre le phénomène d'occupation illicite et de construction illégale dans le domaine public et le domaine privé de l'Etat dans la région.

L'ensemble des interventions sont alors dans le sens d'une simplification des procédures administratives en matière d'octroi de facilités aux citoyens

qui voudraient construire leur propre logement conformément aux lois en vigueur ainsi que l'octroi des documents d'urbanisme dans les délais conformément au code de l'urbanisme. Les participants ont appelé dans leurs recommandations issues de cette rencontre à une coordination entre les services des communes et de sécurité pour sensibiliser les générations montantes quant à l'importance de la protection et la préservation du domaine national dans toutes ses formes.

Dans un point de presse, le wali de Ghardaïa, Abdallah Abinouar, a souligné que la loi 18/23 constitue un outil efficace de préservation et d'utilisation rationnelle des domaines public et privé de l'Etat (hydraulique, forestier, agricole). Cette rencontre, selon le président de la Cour de Ghardaïa, Mustapha Smati, a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des partenaires sur la nécessi-

sité de participer chacun de son côté à la préservation du domaine national afin que les générations futures en bénéficient. Organisée en coordination avec l'ensemble des acteurs et partenaires sociaux (les communes, les services de la police judiciaire, les membres de la société civile), cette journée d'étude, qui a connu la participation d'un aréopage de magistrats des cinq tribunaux affiliés à la Cour de Ghardaïa, des universitaires, des représentants de la société civile, ainsi que les autorités locales de la wilaya, a été une occasion de mettre en lumière l'importance de la préservation du domaine et patrimoine national et son utilisation rationnelle.

Au menu de cette rencontre, figurent des exposés présentés par des magistrats et membres de l'exécutif, en présence des autorités locales, cadres du secteur de la justice et membres des services de sécurité de Ghardaïa.

HYDRAULIQUE**Le projet de transfert d'eau depuis les barrages d'El Tarf assurera la sécurité hydrique dans les wilayas de Tébessa et de Souk Ahras (ministre)**

Le projet portant transferts d'eau depuis les barrages de la wilaya d'El Tarf permettra d'assurer la sécurité hydrique dans les wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, et fournira un volume suffisant pour l'activité du projet de phosphate intégré, a déclaré, jeudi à Tébessa, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. S'exprimant devant les médias, en marge du lancement du projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable (AEP) de la commune de Cheria (66.000 habitants), M. Derbal a précisé que le projet de transfert de l'eau des barrages de la Meksa, de Bougous et de Boukrroufa, situés dans la wilaya d'El Tarf, vers le barrage d'Ouldjet Mellègue (Tébessa), «soutiendra l'AEP des communes des wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, en leur fournit un volume suffisant, en plus de répondre aux besoins du projet de phosphate intégré de phosphate». Lors de son inspection du barrage d'Ouldjet Mellègue, situé à hauteur des limites administratives des wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, et dont le taux de remplissage avoisine les 91 % (142 millions de m³ emmagasinés), le ministre, accompagné des autorités locales des deux wilayas, s'est enquis de l'étude de ce projet structurant qui vise à transférer un volume important d'eau des barrages de la wilaya d'El Tarf vers le barrage d'Ouldjet Mellègue aussitôt après l'achèvement de la pose de conduites sur un linéaire de 143 km, et la réception des réservoirs et des stations de pompage. M. Derbal a souligné qu'en attendant la réalisation de ce «grand projet», ses services ont pris une série de mesures urgentes pour débarrasser la wilaya de Tébessa des «insuffisances majeures» qui pénalisent les citoyens en matière d'AEP. Le ministre a également présidé, au second jour de cette visite de travail entamée la veille au soir, l'inauguration d'une station d'épuration des eaux usées dans la zone d'El Meridj, d'une capacité de 30 litres par seconde, au profit de la commune de Cheria, qui compte plus de 67.000 habitants.

Il a annoncé, dans la foulée, d'autres opérations de soutien à l'AEP de cette commune, au premier rang desquelles un accord pour l'augmentation de la capacité de stockage de la station inaugurée, et pour la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées dans cette même commune. Le ministre de l'Hydraulique avait entamé sa visite dans la wilaya, mercredi soir, en inspectant la station d'épuration des eaux usées d'Aïn Zerouk, située à 9 km du chef-lieu de wilaya, d'une capacité de traitement de 48.000 m³/jour, opérationnelle depuis quelques mois pour alimenter en eaux recyclées le projet de périmètre irrigué de 3.000 hectares partagé par les communes de Tébessa, de Hammamet et de Boullef Dir. La veille (mercredi), M. Derbal avait présidé une séance de travail qui a regroupé, au siège de la wilaya, des cadres du secteur de l'hydraulique, des professionnels du secteur agricole et des acteurs de la société civile.

MASCARA**11,2 milliards DA pour plus de 370 projets de développement (responsable)**

Une enveloppe financière de l'ordre de 11,2 milliards DA a été consacrée à la concrétisation de 377 nouveaux projets de développement dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris, jeudi, du wali Fariid Mohammadi. Lors des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali a souligné qu'une enveloppe financière de 11,2 milliards DA a été débloquée, dans le cadre des différents programmes de développement de l'exercice en cours, et dont le montant sera affecté à la concrétisation de 377 nouveaux projets de développement dans différents secteurs, signalant que la wilaya a connu, depuis le début de l'année en cours, un bond qualitatif, en attirant et diversifiant des sources de financement pour la prise en charge des programmes de développement. Dans le même contexte, il a souligné que les dotations financières destinées à la mise en œuvre des différentes opérations de développement de la wilaya ont connu cette année une augmentation par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle la wilaya avait bénéficié de budgets financiers estimés à 9,1 milliards DA. Par ailleurs, le responsable de l'exécutif de la wilaya a révélé que la wilaya a, récemment, bénéficié de 2.200 logements de différents types et de 3.000 aides à l'habitat rural, qui absorberont le déficit enregistré dans les différentes formules de logements dans la région, expliquant que ces nouveaux logements ont fait l'objet d'un premier lot inscrit par le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, qui font partie de son programme pour cette année. Il a souligné que 3.625 logements de différentes formules, à travers différentes communes de la wilaya, ont été répartis en 2023, dont 2.000 logements publics locatifs, promotionnels aidés (LPA) et 1.610 aides à l'habitat rural. Par ailleurs, M. Mohammadi a annoncé qu'un investissement de 700 millions DA, au titre du programme sectoriel de l'exercice en cours, est consacré au financement de projets d'aménagement urbain, à travers les grandes villes de la wilaya, à l'instar de Mascara, Mohammadia, Tighenif, Sig, Ghriss et Bouhanifia. L'ordre du jour des travaux de la session ordinaire de l'APW, baptisé au nom du cheikh Mustapha Remassi, porte sur un bilan des activités des secteurs de la wilaya de l'exercice écoulé, un rapport de numérisation des différentes instances et entreprises publiques, outre un autre de la direction de la protection civile sur le plan de wilaya de l'organisation des secours.

CONSTANTINE**Entrée en production prochaine de 14 projets d'investissement privé (wali)**

Quatorze (14) projets d'investissement privé dans la wilaya de Constantine vont entrer en production prochainement, a déclaré jeudi le wali, Ablekhaïde Sayouda. S'exprimant lors d'une cérémonie d'attribution des décisions de changement d'activités et de statuts juridiques des entreprises en faveur des investisseurs, le même responsable a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre des directives et des instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune visant la relance et l'encouragement de l'investissement tout en contribuant à assurer le développement économique du pays. Une fois entrés en exploitation, ces nouveaux projets répartis sur plusieurs communes, permettront de générer plus de 3.550 nouveaux postes d'emploi permanents, en faveur de jeunes chômeurs, a encore fait savoir le chef de l'exécutif local. L'ensemble des dossier relatifs à la création de ces projets, a été traité par un comité de wilaya chargé du suivi, d'assainissement et de concrétisation sur le terrain des projets d'investissement et de prendre en charge les préoccupations, et les obstacles auxquels des promoteurs sont confrontés. Ce comité a été installé récemment et ce, conformément à la loi 17/23 du 23 novembre 2023 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, a-t-il noté. Présidé par le wali, ce comité de suivi et d'assainissement de projets d'investissement, est composé de plusieurs partenaires du secteur industriel en l'occurrence les directions des domaines, de cadastre, de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat et de l'industrie en plus de l'agence nationale de promotion de l'investissement, a affirmé à l'APS de son côté, le directeur de l'industrie, Ahmed Louha. Ces projets qui permettent de booster le secteur industriel, concernent différents secteurs dont l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique, l'agroalimentaire, les services, les industries de transformation et l'industrie chimique, a indiqué M. Louha, soulignant que 3 autres projets sont en phase d'étude.

INDUSTRIE**L'activité de production du complexe d'El Hadjar n'a pas été affectée par l'incident survenu à l'unité PMA (ministre)**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné, jeudi à Annaba, que "l'activité de production du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) se poursuivait normalement", car, a-t-il expliqué, "le complexe n'a pas été affecté par l'incident survenu en début de semaine à l'unité PMA (préparation des matières et agglomérés)".

Le ministre a précisé, lors d'une conférence de presse organisée dans les locaux du complexe, tenue dans le cadre d'une visite inopinée, que "l'activité de production se déroulait normalement, l'usine disposant de stocks suffisants de produits semi-finis pour couvrir l'activité des unités de production jusqu'à ce que les dommages ayant affecté le système d'extraction de poussière soient réparés".

"Des mesures proactives ont été prises pour assurer la poursuite normale de l'activité de production du complexe sidérurgique d'El Hadjar tout au long de la période de réparation", a-t-il également assuré.

M. Aoun a rappelé, d'autre part, que l'enquête préliminaire diligentée à la suite de cet incident se déroulait "normalement", et qu'"elle n'aura pas d'incidence" sur l'activité du complexe, avant de noter, à ce propos, que "sept personnes, dont des cadres de l'entreprise chargés de l'entretien, ont été placées sous contrôle judiciaire, au titre d'une procédure normale et ce, jusqu'à la fin de l'enquête". Il a également indiqué que des instructions ont été données aux responsables du complexe à l'effet "d'accélérer la réparation des dommages causés au système d'extraction des poussières afin d'assurer le retour de la production au niveau de la zone chaude".

Il a également souligné que "le plus important était la poursuite de l'activité de production du complexe, lui permettant ainsi de respecter ses obligations de production stratégique orientée vers l'approvisionnement de projets vitaux".

Le ministre a rappelé, dans le même contexte, que le complexe sidérurgique d'El Hadjar était en voie d'obtenir des résultats positifs en matière de production, grâce à la mobilisation des cadres et des travailleurs, et au changement des mentalités et, partant, des modes de gestion, dans le cadre du programme de travail initialement arrêté".

Il a ajouté que le même complexe faisait l'objet d'un suivi au plus haut niveau, afin de lui permettre de consolider sa place en matière de production sidérurgique".

A la suite de la conférence de presse du ministre, à laquelle ont assisté les responsables du groupe Sider et du complexe sidérurgique, une visite a été organisée dans les unités de production de l'usine où le ministre s'est enquéri des activités de production. Il est à noter que l'incident qui s'était produit au niveau de l'unité PMA, affectant le système d'extraction de poussière, n'a provoqué que l'arrêt de l'activité de production dans les unités de la zone chaude, les autres unités n'ont pas été touchées par l'incident.

INDUSTRIE**Barika (Batna) : 88 tonnes de fibres de Polyester exportés vers la Turquie**

Le coup d'envoi d'une opération d'exportation d'une cargaison de 88 tonnes de fibres synthétiques (Polyester) vers la Turquie a été donné, mercredi soir dans la zone d'activité de la wilaya déléguée de Barika, en présence du ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Yacine Merabi.

Selon les explications fournies par les gérants de la Société privée "El Feth", fabricante de cette fibre synthétique, à l'intention du ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Batna, cette cargaison, chargée dans quatre conteneurs, constitue un "produit fini" pour l'exportateur et un produit "semi-fin" par le partenaire Turc. Les dirigeants de la société exportatrice ont

ALGÉRIE - FMI - BM**M. Faid participe aux travaux des réunions de printemps à Washington**

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a participé aux travaux de la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales du G-24, ainsi qu'à la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales de la région MENA avec la Directrice générale du Fonds Monétaire International (FMI) et ce dans le cadre des réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale, qui se tiennent du 15 au 21 avril à Washington.

Lors de la réunion du Groupe Intergouvernemental des 24 (G-24), M. Faid a souligné l'impérieuse nécessité de renforcer les capacités des pays membres, ainsi que l'importance des appuis techniques fournis par la Banque Mondiale et le FMI.

Il a mis en avant "le rôle essentiel de ces soutiens pour aider les pays du Groupe à élaborer des politiques économiques pertinentes, capables de relever les nombreux défis auxquels ils sont confrontés", a indiqué mercredi soir un communiqué du ministère des Finances.

Dans cette optique, le ministre des Finances a plaidé en faveur d'un accroissement des ressources financières disponibles et d'une assistance technique mieux adaptée, afin de favoriser des avancées tangibles vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable".

Concernant les discussions en cours sur les réformes des institutions de Bretton Woods et le renforcement de leurs capacités d'intervention, M. Faid a encouragé les participants à examiner toutes les options recommandées dans le cadre de l'Adéquation des Fonds Propres des Banques Multilatérales de Développement. Il a souligné l'importance d'optimiser les bilans, de favoriser l'engagement continu du Groupe de la Banque Mondiale dans le financement de la lutte contre le changement climatique et de promouvoir des partenariats avec d'autres Banques Multilatérales de Développement pour renforcer ce soutien.

Lors de la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques Centrales de la région MENA avec Mme Kristalina Georgieva, Directrice générale du FMI, les discussions ont principalement abordé "les défis imposés par le changement climatique ainsi que les crises géopolitiques en cours, notamment la guerre menée contre Ghaza et ses retombées négatives sur la croissance économique de la région" a-t-on ajouté.



Sur le plan bilatéral, M. Faid a eu un entretien avec Mme Feryel Ouergh, ministre tunisienne de l'Economie et de la Planification, afin d'échanger sur les relations de coopération entre les deux pays.

Les discussions ont englobé divers domaines de collaboration potentielle. Les deux ministres ont exprimé "leur volonté de poursuivre ce dialogue et se sont engagés à travailler étroitement ensemble pour renforcer les liens de coopération entre leurs pays respectifs".

De plus, le ministre a tenu une réunion avec M. Sergio Pimenta, Vice-président régional pour l'Afrique à la Société Financière Internationale (IFC), au cours de laquelle ils ont discuté du "renforcement du rôle du secteur privé en tant que moteur du développement, ainsi que des réformes en cours en Algérie visant à améliorer davantage le climat des affaires".

Dans ce sens, M. Faid a encouragé son interlocuteur "à intensifier l'engagement de son institution dans son pays, afin de soutenir davantage le développement économique et l'investissement en Algérie".

Enfin, le ministre a eu "une rencontre fructueuse" avec M. Jihad Azour, Directeur du Département Moyen-Orient et Asie Centrale du FMI.

Au cours de cette discussion, M. Azour a exprimé sa satisfaction à l'égard des performances récentes de l'économie algérienne, saluant "les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes et les résultats tangibles qui en ont découlé jusqu'à présent".

Il a souligné que ces avancées contribuent à placer l'économie du pays sur une trajectoire prometteuse de croissance durable et inclusive, tout en encourageant à poursuivre les efforts engagés dans cette voie, a conclu la même source.

COMMERCE**M. Zitouni préside une réunion pour examiner les moyens de renforcer l'exportation d'appareils électroménagers**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présidé, jeudi au siège du ministère, une réunion pour examiner les moyens de renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens, en assurant le service après-vente", note le communiqué.

Ont pris part à cette réunion, des représentants du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, le président du

instructions du Premier ministre, a été consacrée à l'examen des moyens de renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens, notamment dans les grands centres commerciaux, en assurant le service après-vente", note le communiqué.

Ont pris part à cette réunion, des représentants du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, le président du

Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, accompagné de chefs d'entreprises activant dans le domaine de l'industrie de l'électroménager, des représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de la Direction générale des douanes (DGD) ainsi que le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Tarek Boulmerka, selon la même source. Les défis que doivent relever les exportateurs ont également été débattus pour renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens notamment suite à "la grande demande enregistrée par plusieurs marques algériennes dans de nombreux marchés internationaux, par rapport à la qualité de leurs produits et leur conformité aux normes", conclut le communiqué.



également expliqué au ministre, qui s'était enquis, au passage, des conditions d'apprentissage des stagiaires en formation dans cette unité, qu'El Feth, se compose de 4 unités de production spécialisées dans la fabrication de plaques d'éponge, de fibres synthétiques, de matelas, ainsi que dans la transformation et le recyclage du plastique.

Il a également été souligné que la matière première utilisée par l'entreprise pour la production de fibres synthétiques est "100 % algérienne", et que des exportations ont été effectuées, jusqu'à présent, vers plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe.

PRIX DU PÉTROLE**Le pétrole monte après les explosions en Iran**

Les cours du pétrole montaient vendredi en fin de matinée de plus de 4%, au moment où l'agence officielle iranienne Irna a annoncé plus tôt dans la journée qu'"aucun dégât majeur" n'avait été rapporté après les explosions entendues à l'aube.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin prenait quelques 0,06% à 87,16 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mai, gagnait 0,22%, à 82,91 dollars.

L'agence de presse Fars a rapporté trois explosions près d'une base militaire à Qahjavarestan, entre la ville d'Ispahan et son aéroport, dans le centre du pays.

Les deux références du pétrole ont immédiatement réagi en bondissant, prenant brièvement plus de 4% pendant la séance asiatique.

Les installations nucléaires dans la région d'Ispahan sont "totalement en sécurité", a indiqué l'agence Tasnim.

L'Iran figurait parmi les 10 premiers pays producteurs de brut en 2023 selon les données de l'Agence Internationale



de l'Energie (AIE) et possède les troisièmes plus grandes réserves prouvées de pétrole du monde, derrière le

Venezuela et l'Arabie saoudite.

En mars, l'Iran a produit 3,25 millions de barils par jour, d'après l'AIE.

BRÉSIL**Production historique de sucre**

La production de sucre au Brésil a atteint un niveau historique sur la saison 2023-2024, confortant le pays comme premier producteur mondial, ont annoncé jeudi, les autorités brésiliennes.

La production s'est élevée à 45,7 millions de tonnes, soit une augmentation de 24%, a annoncé dans son dernier rapport la Compagnie nationale d'approvisionnement (Conab).

Premier exportateur mondial de sucre, le Brésil a en outre atteint un record de ventes à l'étranger entre avril 2023 et mars 2024, à 35,2 millions de tonnes, une hausse de 26,8% par rap-

port à la saison précédente. Outre la hausse des prix mondiaux, la Conab pointe une "baisse des expéditions de producteurs importants tels que l'Inde et le Pakistan, qui ont souffert de problèmes climatiques".

Le brésilien a récolté 713,2 millions de tonnes de canne à sucre durant cette saison (+16,8%). Ce résultat reflète la hausse de la productivité dans les principales régions productrices, poussée à la fois par les investissements du secteur pour renouveler les plantations et par des conditions climatiques favorables, notamment dans l'Etat de São Paulo (sud-est),

explique l'organisme public. La productivité dans les champs a atteint 85,580 kilos par hectare, en hausse de 16,2% par rapport à la précédente récolte.

Face à des prix mondiaux du sucre attractifs, les producteurs brésiliens ont favorisé la production de la matière première plutôt que celle de l'éthanol produit à partir de la canne à sucre, qui a tout de même augmenté de 12%, à 29,7 milliards de litres.

Après avoir atteint en septembre dernier leur plus haut niveau depuis 2010, les prix mondiaux du sucre tels que calculés par l'Organisation des Nations

unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sont depuis redescendus, notamment au vu des perspectives de récolte abondante au Brésil.

En mars, "l'ampleur des exportations en partance du Brésil a également pesé sur les prix mondiaux du sucre".

Mais des "crainstes persistantes quant à la récolte" dans le pays sud-américain, "qui a souffert de conditions météorologiques sèches prolongées", ont cependant "limité le recul des prix", écrivait la FAO dans son rapport mensuel sur les prix alimentaires début avril.

IRAK**Des accords énergétiques avec des entreprises américaines**

L'Irak a signé plusieurs mémorandums d'entente dans le domaine de l'énergie et des hydrocarbures lors de la visite de son Premier ministre aux Etats-Unis, Mohamed Chia al-Soudani, notamment un partenariat dévoilé jeudi qui permettrait en fine d'augmenter la production électrique du pays de 3.000 mégawatts.

Le chef du gouvernement qui avait entamé samedi une visite de sept jours aux Etats-Unis, a assisté mercredi à la

signature de dizaines de protocoles d'accord portant notamment sur la réhabilitation des centrales électriques irakiennes et l'exploitation du gaz libéré et actuellement brûlé sur les champs pétroliers.

Actuellement les centrales électriques irakiennes sont ultra-dépendantes du gaz fourni par l'Iran voisin, qui couvre près d'un tiers des besoins énergétiques de l'Irak.

L'un des protocoles d'accord a été

conclu avec l'entreprise General Electric pour "assurer l'entretien et la modernisation du secteur électrique en Irak sur une période de cinq ans", a indiqué le ministre de l'Électricité, Ziad Fadel.

Le projet concerne 18 centrales électriques d'une capacité totale de production de 7.500 mégawatts (MW), et doit permettre également "la fourniture de 3.000 MW supplémentaires au réseau national", a-t-il dit.

ETATS UNIS**Baisse des reventes de logements à 4,3% en mars**

Les reventes d'appartements et de maisons ont chuté de 4,3% en mars par rapport à février aux Etats-Unis, le secteur est pénalisé par les taux d'intérêt jugés élevés, selon les chiffres publiés jeudi par la Fédération nationale des agents immobiliers (NAR).

En mars, 4,19 millions de logements ont changé de propriétaire, en rythme annualisé - une projection des ventes sur l'année à ce rythme.

Les analystes attendaient cependant une baisse encore plus forte, et tablaient sur 4,17 millions de ventes, selon le consensus de Market Watch.

La baisse des ventes est de 3,7% par rapport à mars



2023, a détaillé la NAR.

Le nombre de biens en vente sur le marché a grimpé de 4,7% par rapport à février et de 14,4% sur un an, pour atteindre 1,1 million. Cela représente 3,2

mois de ventes au rythme actuel. Le prix médian des biens vendus le mois dernier était de 393.500 dollars, supérieur de 4,8% à celui de la même époque l'an dernier. "Bien qu'elles

rebondissent après des creux cycliques, les ventes de logements sont bloquées parce que les taux d'intérêt n'ont pas fait de mouvements majeurs", a déclaré Lawrence Yun, chef économiste de la NAR.

Les taux des prêts immobiliers étaient mi-avril, de 6,88% en moyenne pour un prêt à taux fixe sur 30 ans, selon les données de l'agence de refinancement Freddie Mac.

Et les espoirs d'amélioration s'éloignent, alors que la banque centrale américaine (Fed) a averti qu'elle n'était pas prête à commencer à abaisser son principal taux directeur, en raison d'un rebond de l'inflation ces derniers mois.

BOURSE
Wall Street clôture en ordre dispersé

La Bourse de New York a clôturé en ordre dispersé jeudi, ne parvenant pas à s'installer en territoire positif pour la cinquième séance d'affilée en ce qui concerne l'indice élargi S&P 500 et le Nasdaq.

L'indice Dow Jones a grignoté 0,08%, le Nasdaq, à dominante technologique, a lâché 0,52% et le S&P 500 a cédé 0,22%, selon des résultats provisoires.

La Bourse de Tokyo repart en forte baisse

Après une petite éclaircie la veille, la Bourse de Tokyo repartait vendredi nettement dans le rouge, la probabilité d'un report des baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) continuant de se renforcer. L'indice vedette Nikkei perdait 2% à 37318,98 points vers 00H40 GMT et l'indice élargi Topix cédait 1,4% à 2.639,99 points.

Plusieurs indicateurs publiés jeudi ont montré que l'activité aux Etats-Unis est toujours relativement dynamique, ce qui repousse encore un peu plus loin les premières baisses de taux de la Fed tant attendues. Les investisseurs comptent désormais sur une première baisse de ses taux en septembre, voire novembre, alors qu'ils espéraient encore il y a quelques semaines que ce cycle commence en juillet.

Le président de la Fed de New York, John Williams a redit jeudi qu'il ne voyait "aucune urgence" à baisser les taux.

Quant à Raphael Bostic de la Fed d'Atlanta, il s'en est tenu à sa projection d'une seule baisse des taux cette année. Le dollar était parfaitement stable par rapport au yen, en valant 154,57 yens vers 00H40 GMT comme jeudi à 21H00 GMT.

L'euro baissait légèrement à 164,43 yens contre 164,51 yens la veille, et se négociait pour 1,0637 dollar contre 1,0643 dollar jeudi.

Le cours du pétrole a bondi de plus de 3% vendredi : le baril de WTI a pris 3,66% à 85,76 dollars tandis que le cours du Brent a progressé de 3,44% à 90,11 dollars.

Les Bourses chinoises en repli à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert en baisse vendredi, sur fond de craintes d'embrasement du Proche-Orient. Dans les premiers échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng perdait 0,85% à 16.246,34 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai cédait 0,37% à 3.060,30 points, tandis que la place de Shenzhen était en baisse de 0,59% à 1.688,93 points.

CHINE
L'excédent commercial dépasse les 60 milliards USD au 1er trimestre

L'excédent du commerce des biens et des services de la Chine a atteint plus de 60 milliards de dollars au premier trimestre de cette année, selon les données officielles publiées jeudi.

Grâce à cet excédent du commerce des biens et des services, l'excédent du compte courant de la Chine est resté dans une fourchette raisonnable et équilibrée de janvier à mars, a indiqué la direction adjointe et porte-parole de l'Administration nationale des changes, Wang Chunying, lors d'une conférence de presse. "A l'avenir, le compte courant de la Chine dispose des bases et des conditions pour maintenir un certain niveau d'excédent raisonnable", a souligné Mme Wang.

Les exportations chinoises seront soutenues par de nouveaux moteurs de croissance tels que les produits manufacturiers haut de gamme et les véhicules à énergie nouvelle, ainsi que par de nouveaux modèles commerciaux tels que le commerce électronique transfrontalier, a-t-elle indiqué.

Elle a ajouté que la demande extérieure stimulerait davantage les exportations d'un grand nombre de produits chinois. Mme Wang a également mis l'accent sur le rôle des voyages dans la promotion du commerce des services en Chine, étant donné que les voyages transfrontaliers effectués par les Chinois reprenaient progressivement. L'augmentation des exportations de services destinés à la production, tels que les télécommunications, l'informatique et les services aux entreprises, contribuera également à un développement plus équilibré du commerce des services, a-t-elle souligné.

SOLIDARITÉ**Krikou met en exergue les efforts de l'Etat en matière de promotion et de protection des personnes à besoins spécifiques**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a mis en exergue, jeudi à Alger, les efforts de l'Etat en matière de promotion et de protection des personnes à besoins spécifiques, à travers les programmes dédiés à leur prise en charge et à leur accompagnement dans les différents domaines.

Président une rencontre scientifique sur la facilitation de l'accès des personnes à besoins spécifiques à l'environnement social et économique, en présence du Conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saâdaoui, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, Mme Krikou a mis en relief les efforts de l'Etat en matière de promotion et de protection des personnes à besoins spécifiques, leur accompagnement et leur intégration sociale et économique à travers les différents programmes et mesures en leur faveur.

Dans le même contexte, la ministre a précisé que la promotion et la protection des personnes à besoins spécifiques fait partie des priorités du plan d'action du Gouvernement, issu du pro-

gramme du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, rappelant les programmes dédiés à la prise en charge de cette catégorie dans plusieurs domaines, notamment l'éducation, l'enseignement, la formation et l'intégration professionnelle, outre les mesures du service social et les procédures de facilitation de l'accès des personnes à besoins spécifiques à l'environnement économique et social, ainsi que leur implication dans le développement et leur accompagnement pour mettre en valeur leurs énergies créatrices.

A son tour, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a relevé, dans une allocution lue en son nom par le président de la Commission de l'Education, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Affaires religieuses, Omar Maamar, la place de la catégorie des personnes à besoins spécifiques au sein de la société.

Pour lui, cette catégorie de la



société est «une richesse à ne pas négliger» et elle «est capable d'apporter une plus-value distinguée dans la profondeur de la transformation que connaît l'Algérie», réitérant par là même, la disponibilité de l'APN à œuvrer à «l'unification des visions et approches, notamment dans le domaine législatif, à même de servir cette catégorie».

Dans le même contexte, le ministre de la Poste et des Télécom-

munications a souligné les efforts du secteur, à même de contribuer à la promotion de la catégorie des personnes à besoins spécifiques, ainsi que les démarches visant à faciliter leur accès aux prestations de la poste, ajoutant que le secteur veillait à mettre en œuvre les mécanismes de généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'ensemble des citoyens, à l'instar des personnes

à besoins spécifiques. A cette occasion, le ministre a réaffirmé l'engagement de son secteur, en vue de coordonner les efforts avec différents acteurs, dans l'objectif d'améliorer la qualité des prestations destinées au profit de cette catégorie.

A relever que lors de cette rencontre, un film-documentaire a été projeté et met en exergue les efforts de l'Etat dans la prise en charge de la catégorie des personnes à besoins spécifiques dans différents domaines, ainsi que les mécanismes et les mesures prises, en vue de faciliter l'accès de cette catégorie à l'environnement socio-économique et culturel.

En marge de cette rencontre, une exposition a été organisée et a connu la participation des secteurs concernés, avec pour but de mettre en relief les mesures prises et les réalisations accomplies en matière de prise en charge, d'accompagnement et de promotion de la catégorie des personnes à besoins spécifiques.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT**Des réunions de coordination des Commissions de wilaya pour évaluer les dispositions de prévention (ministère)**

Plusieurs walis de la République ont présidé, au cours de la semaine dernière, les travaux des Commissions de wilayas de lutte contre les feux de forêt et de récoltes agricoles pour évaluer les dispositions pratiques et préventives prises à cet effet, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Ces réunions de coordination, précis le communiqué, s'inscrivent dans le cadre de «la préparation de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts pour l'année 2024, en application des instructions du ministre de l'Intérieur visant à renforcer les efforts

de lutte contre les feux de forêts et de récoltes agricoles en mobilisant tous les moyens nécessaires».

Lors de ces réunions, les walis ont pris connaissance de «l'ensemble des dispositions, des mesures pratiques et des actions de prévention et de sensibilisation prises dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, et ont donné des instructions, dont la nécessité d'une coordination étroite entre les différents intervenants dans la lutte contre les feux de forêt et d'une action commune pour mener à bien les opérations de prévention, de la mobilisation du matériel nécessaire et du renforcement de la coordination entre les services des forêts et

la Protection civile, notamment dans les zones forestières proches des populations».

Il s'agit également de «l'impératif de nettoyer sous les lignes électriques haute tension et les accotements des routes nationales, des chemins de wilaya et des routes communales proches des forêts, et d'éliminer toutes les sources d'incendie».

L'accent a été mis sur la nécessité d'intensifier les opérations de sensibilisation aux risques des feux de forêts, à travers les différents médias notamment électroniques ainsi que la consolidation des actions de prévention, notamment la réalisation de points d'eau dans les forêts».

Le communiqué a, par ailleurs, indiqué que dans le cadre de la préparation du programme de lutte contre les feux de forêts pour la saison 2024, les autorités locales de la wilaya de Bouira ont procédé à l'ouverture et à l'aménagement de pistes de forêts à travers différentes communes.

Par ailleurs, le wali d'Annaba a donné le coup d'envoi de l'opération

d'aménagement d'une tranchée pare-feu sur une superficie de 60 hectares dans la commune d'Oued El Aneb. A son tour, le wali de la wilaya de Mostaganem a inspecté le déroulement des travaux du projet de création d'une base centrale des avions bombardiers d'eau et d'évacuation sanitaire à l'aéroport de Sayada au Sud de la wilaya, a conclu le communiqué.

UNIVERSITÉ**Approfondir les recherches autour du discours pédagogique de cheikh Benbadis pour améliorer l'enseignement en Algérie (rencontre)**

Les participants au séminaire national sur «Le discours pédagogique chez l'Association des Oulémas musulmans algériens à la lumière de la linguistique contemporaine», clôturé jeudi après-midi à l'université Emir Abdelkader des sciences islamiques de Constantine, ont recommandé «l'approfondissement des recherches autour du discours pédagogique de cheikh Abdelhamid Benbadis pour améliorer l'enseignement en Algérie». Ce séminaire scientifique, ouvert mercredi à l'occasion de la célébration de «Youni El Ilm» (célébré le 16 avril de chaque année), a été mis à profit pour revenir sur le mode pédagogique et éducatif adopté par le père du réformisme en Algérie et recommander ainsi «l'approfondissent» des recherches scientifiques autour de ce «modèle».

Dans ce cadre, le docteur, Chahrazed Benyounès, de l'université «Frères Mentour» (Constantine) a plaidé pour «le développement de recherches et études scientifiques traitant du discours pédagogique adopté par l'Association des Oulé-

mas musulmans algérien, considéré comme un modèle éducatif des plus performant», car a-t-elle expliqué, «il est basé sur un élément clé à savoir l'éducation».

Elle a estimé, à ce titre, que le critère «éducation» a constitué le «mailloir fort» du discours pédagogique chez l'Association des Oulémas musulmans algériens d'où l'importance, a-t-elle préconisé, de le prendre en considération pour «améliorer et développer notre système d'enseignement».

Les participants à cet événement scientifique, qui ont traité des thèmes en rapport avec le système d'enseignement et le développement de la langue arabe, ont recommandé également le «recours aux nouvelles technologies» pour réussir les projets de modernisation et de réformes engagés en la matière.

Le séminaire scientifique sur «Le discours pédagogique chez l'Association des Oulémas musulmans algériens à la lumière de la linguistique contemporaine», ouvert mercredi à l'université Emir Abdelkader des sciences isla-

miques de Constantine et dont le coup d'envoi a été donné par le président du Haut Conseil de la Langue Arabe (HCLA), Salah Belaïd, a constitué une occasion pour insister sur l'importance de développer la langue arabe considérée comme la «base de tout projet d'épanouissement national».

Cet événement de deux jours a été ouvert en présence du président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Abdelmadjid Birem, et des recteurs des trois autres universités de Constantine. Il a été animé par des chercheurs et enseignants venus, entre autres des universités de Tizi Ouzou, de Khencela et de Ouargla.

Le séminaire scientifique, a été notamment marqué par la signature d'une convention de coopération et d'échange scientifique entre l'université des sciences islamiques «Emir Abdelkader» de Constantine et le HCLA visant à «promouvoir la recherche scientifique et la formation académique dans la langue arabe entre les deux parties».

APS

AGRICULTURE**Tout est fin prêt pour le lancement de l'opération de recensement général (ministre)**

Tout est fin prêt pour le lancement de l'opération de recensement général de l'agriculture, prévue du 19 mai au 17 juillet prochain, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa. «Nous sommes prêts à 100% pour le lancement de cette opération qui nous permettra de passer vers une agriculture durable, en disposant de données plus exhaustives sur les filières du secteur», a déclaré M. Cherfa, en marge d'une réunion de travail qu'il a présidée au siège du ministère en présence des directeurs des services agricoles (DSA) des 58 wilayas et des cadres du secteur. Souignant que l'opération de recensement pourrait être prolongée de 15 jours dans certaines régions, le ministre a expliqué que les préparatifs de cette opération de grande envergure étaient un travail multi secteur, impliquant plusieurs secteurs. Il a, dans ce sens, rappelé que l'opération de recensement pilote, lancée en février dernier à travers quelques wilayas, avait permis de gagner en expérience et tirer plusieurs enseignements, notamment en matière de réalisation de questionnaires plus précis et plus clairs adressés aux agriculteurs et aux éleveurs. Le ministre a affirmé que la réunion était également l'occasion pour évaluer les préparatifs de l'évaluation de la campagne moisson battage de l'année 2023-2024 qui va démarrer précocement dans certaines régions du Sud. Il a cité la wilaya de Ouargla, dont le démarrage de campagne effectif est prévu pour le mois de mai prochain. Dans ce cadre, il a assuré que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne qui sera supervisée par les directeurs agricoles des wilayas et les walis. Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement anticipé de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt qui sera lancée cette année à partir du 1er mai prochain au lieu du 1er juin et qui s'étendra jusqu'au 31 octobre 2024. L'objectif étant de prévenir davantage les risques des incendies et des pertes, a-t-il expliqué, en précisant que sa date a été fixée en commun accord avec le ministère de l'Intérieur. Pour sa part, le directeur des statistiques de la numérisation et de la prospective au ministère de l'Agriculture, M'hamed Tifouri, a rebondi sur le recensement général de l'Agriculture, soulignant son intérêt stratégique pour l'économie du pays en rappelant que l'Agriculture est le deuxième secteur contributeur au PIB de l'Algérie après celui des hydrocarbures. Selon M. Tifouri, 1200 cadres supervisent et 6000 agents recenseurs ont été formés pour cette opération, précisant qu'il y aura 200 à 250 agents recenseurs pour 250 exploitations agricoles. En parallèle, des campagnes d'information et de sensibilisation ont été lancées à l'adresse des agriculteurs et des éleveurs pour les mettre en confiance et leur expliquer l'intérêt de coopérer pour la réussite du recensement, a-t-il fait savoir. «Pour ce faire, le ministère a associé les autorités locales (walis et l'ensemble des parties prenantes, dont la société civile, les chambres nationales de l'Agriculture et l'Union nationale des paysans agricoles», a-t-il ajouté.

TURQUIE - SÉISME**Une série de séismes place l'Anatolie en alerte**

Une série de séismes d'intensité variable, jusqu'à 5,6 pour le plus fort, ont secoué le centre de la Turquie jeudi sans faire de victimes mais plaçant la région en alerte, ont rapporté les autorités.

Au moins trois secousses ont été ressenties en fin de journée et en début de soirée dans la région de Tokat, entre les rivages de la Mer noire et le nord de l'Anatolie, dont l'une d'une intensité de 5,6 a fait un blessé et causé des dégâts matériels, a rapporté le ministre de la Santé Charrettin Coca.

«Des véhicules d'intervention et des ambulances ont été dépêchés sur place», a indiqué le ministre sur le réseau X. L'agence de presse locale AHA a fait état de cinq blessés parmi les habitants paniqués qui tentaient de fuir leurs maisons.

Ce dernier séisme a été particulièrement ressenti dans la grande ville côtière de Samsun, où aucun victime n'est à déplorer. Le ministre de l'Intérieur Ali Verlikaya a indiqué «suivre la situation» alors que le gouverneur du district de

Tokat, où se situait l'épicentre, et une délégation de l'Afad, l'agence de secours gouvernementale turque, se sont rendus sur les lieux. Selon l'Afad, l'épicentre se trouvait à 5,25 km sous terre et la secousse, suivie de trois répliques, a été également ressentie dans la principale ville de la région, Sivas. La première secousse s'est produite jeudi avant l'aube dans le village de Yozgat, dans la même région, à 2H25 du matin (23H35 GMT mercredi). Toutes les secousses et leurs répliques sont enregistrées à une profondeur de moins de 6 km, a précisé l'Afad.

Dans plusieurs districts de la région, les gouverneurs ont décidé de fermer les écoles pour 24 heures et d'ouvrir les centres sportifs et centres institutionnels pour les mettre à disposition des habitants pré-



férant évacuer leurs domiciles. Toute la région est située sur la faille nord-anatoliennes, qui longe le nord de l'Anatolie et qui est particulièrement active, considérée comme posant un risque ma-

jeur de séisme. Le sud et le sud-est de la Turquie ont été frappés le 6 février 2023 à 4h17 du matin par un violent séisme de 7,4 qui a causé la mort de 56.000 personnes, selon le bilan officiel.

CRISE ÉNERGÉTIQUE EN EQUATEUR jusqu'à 13 heures de coupures d'électricité

L'Equateur a continué à rationner l'électricité jeudi avec des coupures de courant allant jusqu'à treize heures, alors que le pays est plongé dans une grave crise énergétique en raison de la sécheresse. Les coupures de courant ont commencé dimanche, sans préavis, et vont depuis en s'intensifiant, ont rapporté des médias.

Jeudi et vendredi ont été décrétés jours chômés par les autorités pour permettre notamment l'entretien des installations électriques, mais l'activité dans la capitale Quito était quasi-normale jeudi, exception faite de feux de circulation éteints en plusieurs carrefours.

Peu d'habitants ont respecté la consigne, empruntant les transports en commun comme à leur habitude.

L'électricité a été suspendue dans plu-

sieurs quartiers depuis 7H00 locales (12H00 GMT), avec des coupures prévues parfois pour durer jusqu'à 13 heures, selon l'entreprise nationale en charge du secteur.

«Au cours de ces prochains jours, des travaux de maintenance seront effectués dans les centrales électriques, ce qui entraînera des restrictions d'énergie à des horaires déterminés et non modifiables», a prévenu mercredi le gouvernement.

Cette crise est le fait de plusieurs facteurs, selon le ministère de l'Energie et des mines : «climatiques» (les réserves d'eau sont à un niveau historiquement bas en raison d'une sécheresse amplifiée par le phénomène El Niño), de «planification, d'administratif», mais aussi «d'une corruption historique» et du fait de «sabotages» par des hauts-fonctionnaires.

Elle intervient à trois jours d'une consultation populaire et d'un référendum voulu par le président Daniel Noboa pour tenter d'endiguer la violence croissante dans le pays lié au trafic de drogues. Le gouvernement a assuré néanmoins qu'il n'y aurait pas de coupures de courant le jour du vote. Dimanche, 13,6 millions d'Equatoriens sont appelés aux urnes pour se prononcer, entre autres, sur l'extradition d'Equatoriens liés au crime organisé. «Une grande partie du sacrifice que nous faisons aujourd'hui, nous Equatoriens, et demain (vendredi) et samedi, c'est pour (...) garantir que les élections se tiennent, car ce qui est en jeu dans le référendum, c'est la sécurité nationale», a déclaré à la télévision le secrétaire à la Communication, Roberto Izurieta.

OMAN**Les pluies diluviales font 21 morts (nouveau bilan)**

Des pluies torrentielles et des crues soudaines ont tué au moins 21 personnes à Oman, ont annoncé jeudi les autorités locales dans un nouveau bilan. Le pays du Golfe a été ravagé par des pluies incessantes cette semaine qui ont paralysé toutes activités.

Un précédent bilan faisait état de 16 morts. Selon l'agence de presse nationale ONA, des efforts sont en cours pour retrouver

deux personnes portées disparues à la suite des fortes pluies. Mercredi, le Comité national omanais pour la gestion des urgences (NCEM) a déclaré que quelque 1 630 personnes avaient été secourues et 630 autres évacuées au cours des trois derniers jours. Selon le ministère de l'Agriculture, la quantité d'eau accumulée dans les barrages du pays a atteint 30 955 millions de mètres cubes à la suite de ces prélèvements.

DANEMARK - INCENDIE**Effondrement de la façade calcinée de la vieille Bourse**

La façade principale de l'ancienne Bourse de Copenhague, ravagée mardi par un incendie, s'est effondrée jeudi après-midi, ont indiqué les services de secours danois. «Malheureusement, la façade le long de Frederiksholms Kanal s'est effondrée», ont écrit les services sur X, précisant qu'aucun blessé n'était signalé et que le quartier avait été évacué.

La structure s'est effondrée vers l'in-

terior du bâtiment dans un énorme grondement, selon les images des médias danois. Des conteneurs avaient été disposés le long de cette façade pour limiter le risque d'écroulement, que les secours craignaient. Les secours avaient annoncé en début d'après-midi qu'une opération de grutage devait commencer vendredi à la mi-journée pour évacuer notamment des parties du toit qui se

INONDATIONS AU BURUNDI**Appel au soutien international pour les victimes des inondations**

Le Burundi a lancé un appel au soutien international pour les victimes des inondations, alors que le pays subit les effets d'El Nino. «Depuis environ deux siècles, le Burundi fait partie des 20 pays les plus vulnérables au monde en raison du changement climatique. El Nino a provoqué une montée spectaculaire des eaux du lac Tanganyika, entraînant des glissements de terrain, des pluies diluviales et des vents violents», a dit le ministre burundais de l'Intérieur, Martin Niteretse, dans un communiqué. «Entre septembre 2023 et le 7 avril 2024, plus de 200.000 personnes ont été affectées par ce phénomène El Nino, dont 20.000 personnes qui se sont retrouvées sans abri», a dit M. Niteretse, ajoutant que 40.000 hectares de cultures ont été emportés par les eaux. Il a fait remarquer que le gouvernement

burundais et les partenaires internationaux essayaient d'aider les victimes, mais que ces victimes avaient besoin d'une aide beaucoup plus importante. «Pour alléger les souffrances des communautés affectées, nous appelons la communauté internationale - ceux qui ont déjà contribué et ceux qui ne l'ont pas fait - à contribuer à des solutions durables pour aider les communautés à éviter les conséquences d'El Nino et à répondre à leurs besoins actuels», a déclaré M. Niteretse.

A ce jour, le gouvernement burundais et les partenaires internationaux ont fourni aux victimes des inondations des secours, de l'argent, des denrées alimentaires, des soins de santé et un accès à l'assainissement et à l'eau potable.

INDONÉSIE**Nouvelle éruption du volcan Ruang**

Un volcan isolé, situé dans le nord de l'Indonésie, est à nouveau entré en éruption vendredi, quelques jours après des éruptions qui ont contraint à l'évacuation de plusieurs milliers d'habitants d'une île voisine du cratère.

L'agence de volcanologie de l'archipel a confirmé que l'éruption s'était produite à 17H06 (09H21 GMT) et avait envoyé un panache de fumée à 400 mètres.

Bien que les autorités aient déclaré que le Ruang avait commencé à se calmer vendredi, elles avaient maintenu le plus haut niveau d'alerte (4 sur 4), synonyme de haute activité volcanique.

Une zone d'exclusion de six kilomètres a été délimitée autour du volcan. Des tsunamis sont toujours possibles en cas d'effondrement des roches du volcan dans la mer. En 2018, une violente éruption de l'Anak Krakatoa, situé entre les îles principales de Java et Sumatra, avait provoqué l'écroulement de pans entiers du cratère dans l'océan et engendré un tsunami responsable de plus de 400 morts et des milliers de blessés. L'Indonésie, vaste archipel d'Asie du Sud-Est, se trouve sur la «ceinture de feu» du Pacifique, une zone d'importante activité volcanique.

TUNISIE**La situation hydrique reste inquiétante**

La situation hydrique actuelle en Tunisie demeure inquiétante, malgré les récentes précipitations, le taux de remplissage des barrages n'est qu'à 36%, a indiqué jeudi, un responsable tunisien auprès du ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la pêche. Le taux de remplissage des principaux barrages qui approvisionnent le Grand-Tunis, le Sahel et la capitale tunisienne a régressé, a affirmé, Ridha Gabouj, secrétaire auprès du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la pêche, chargé des ressources hydrauliques.

Ainsi, les barrages du pays ont connu une baisse des réserves allant de 30 à 45%, a ajouté le responsable dans une déclaration aux médias locaux lors d'une journée d'étude. «Depuis 2016, la Tunisie souffre d'épisodes successifs de sécheresse à l'exception de 2019, ce qui a été à l'origine de la baisse des réserves des barrages», a-t-il rappelé. Il a, dans ce contexte, fait savoir que son département va prolonger la décision du 29 mars 2023 relative à l'instauration d'un système de quotas conjoncturel et l'interdiction de certains usages de l'eau, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Selon le même responsable, les citoyens tunisiens sont appelés à rationaliser leur consommation en eau et à repenser les usages domestiques. Il a, également, fait savoir que les efforts sont actuellement déployés en faveur des projets du dessalement de l'eau de mer, des eaux saumâtres et des eaux souterraines, avec l'objectif d'exploiter 80% des eaux traitées. La production des stations de dessalement en Tunisie est estimée actuellement à 58 millions de m³ par an.

MÉTÉO**La Chine renouvelle une alerte bleue aux pluies torrentielles**

Le Centre météorologique national (CMN) de la Chine a renouvelé jeudi une alerte bleue aux pluies torrentielles, alors que de fortes averses devraient s'abattre sur certaines parties du pays. De jeudi après-midi à vendredi après-midi, de fortes pluies sont attendues dans certaines zones du Guizhou, du Hunan, du Jiangxi, du Fujian, du Guangxi, du Guangdong, du Ningxia et du Shaanxi, a prévu le centre, selon l'Agence Chine Nouvelle. Certaines parties de ces régions connaîtront de fortes pluies, avec des précipitations horaires maximales dépassant 50 mm, accompagnées d'orages et de coups de vent, selon le CMN. La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi de l'orange, du jaune et du bleu.

RENCONTRE

Le ministre de la Santé préside une rencontre d'évaluation du Plan national de prise en charge des malades atteints de cardiomyopathie hypertrophique obstructive

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a présidé, jeudi à Alger, une rencontre consacrée à l'évaluation du Plan national de prise en charge des malades atteints de cardiomyopathie hypertrophique obstructive.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de cette rencontre, tenue au siège du ministère de la Santé, M. Saihi a souligné «l'intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la promotion de la santé et à la prise en charge des malades», en voulant pour preuves «l'affection d'un budget conséquent au secteur et l'ouverture de plus de 600 structures de santé depuis 2021», ce qui a permis, a-t-il dit, d'améliorer les prestations sanitaires». Et de souligner la nécessité de «consentir davantage d'efforts pour répondre aux aspirations des citoyens dans les différentes régions du pays». Pour ce faire, M. Saihi a souligné l'importance de «la création de pôles et de services

de santé pour améliorer la prise en charge des malades, notamment dans les wilayas du sud du pays». Après avoir rappelé les principaux facteurs de risque des cardiopathies en Algérie, dont la mauvaise alimentation et la sédentarité, le ministre a insisté sur la nécessité d'appuyer le rapport d'évaluation du Plan national de prise en charge des malades atteints de cardiomyopathie hypertrophique obstructive par des données et des chiffres précis permettant une évaluation minutieuse du niveau de réalisation des objectifs de ce plan, lancé il y a trois ans.

M. Saihi a en outre réaffirmé l'importance du «renforcement de la formation continue du personnel du secteur, notamment les



médecins généralistes, pour assurer une prise en charge optimale des malades, y compris ceux atteints de cardiopathies».

Le ministre de la Santé a, par

ailleurs, procédé à l'inauguration de deux unités de pédopsychiatrie au niveau de l'Etablissement hospitalier spécialisé en santé mentale Mahfoud-Boucebci de

Chéraga, assurant, à cette occasion, que l'Etat «ne ménage aucun effort en matière de prise en charge des malades et suit les progrès scientifiques enregistrés dans les différentes spécialités médicales, comme la santé mentale des adolescents et des enfants souffrant de certains problèmes de santé dus aux nouveaux comportements induits par l'utilisation à mauvais escient des technologies de l'information et de la communication».

Il a, dans ce contexte, fait état de «l'existence d'une coordination gouvernementale pour la prise en charge rapide des enfants scolarisés et la formation des médecins dans de nouvelles spécialités scientifiques adaptées aux exigences de la pédopsychiatrie».

SENSIBILISATION

L'endométriose, une maladie sous-diagnostiquée (praticienne)

Le diagnostic de l'endométriose, une maladie qui touche beaucoup de femme et reste encore méconnue, connaît une errance de diagnostic variant entre 7 et 12 ans chez la majeure partie des malades, a fait savoir la présidente de l'Association nationale de lutte contre l'endométriose, Assia Belhocine.

L'endométriose est une maladie gynécologique fréquente, qui concerne une

femme sur dix, a-t-elle fait savoir dans une déclaration à la presse en marge du salon international de la santé (SIMEM), qui se tient au Centre des conventions d'Oran (CCO) jusqu'au 20 avril en cours. Cette maladie résulte de la migration de tissus semblables à la muqueuse utérine en dehors de l'utérus, a-t-elle expliqué, notant que c'est une maladie encore méconnue et sous-diagnostiquée.

Le symptôme cardinal de cette maladie se présente sous forme de fortes douleurs abdominales, notamment pendant le cycle périodique chez la femme, a-t-elle indiqué, ajoutant que le retard du diagnostic résulte, en partie, du fait que les femmes atteintes pensent que ces douleurs sont «normales».

Les estimations du nombre de femmes atteintes en Algérie tournent autour de 2,5 millions, alors qu'un nombre important de

femmes ne se doutent même pas qu'elles sont atteintes de cette maladie, ou consultent sans trouver de réponse sur ce problème, qui peut provoquer des complications allant jusqu'à la stérilité.

L'Association nationale de lutte contre l'endométriose a été créée pour sensibiliser les femmes sur cette maladie et les orienter pour le diagnostic et la prise en charge, a-t-on encore souligné.

INSTITUT PASTEUR ALGERIE

Mise en service prochaine du laboratoire spécialisé dans les urgences virales (responsable)

Le directeur de l'Institut Pasteur Algérie, le professeur Faouzi Derrar, a annoncé, mercredi à Oran, la mise en service prochaine du nouveau laboratoire spécialisé dans les urgences biologiques virales, qui sera inauguré l'été prochain.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa supervision de la cérémonie d'ouverture de la 26ème édition du Salon international de la santé SIMEM, accompagné du chef de l'Autorité nationale de Promotion de la Santé et de Développement de la Recherche «FOREM», le professeur Mustapha Khiati, le Pr. Derrar a indiqué que ce laboratoire s'ajoute aux acquisitions de l'Institut, qui possède un laboratoire très performant dans les urgences biologiques, en plus d'un laboratoire régional aux spécifications internationales, spécialisé dans le suivi des sérum et des vaccins, récemment entré en service. Concernant la numérisation au niveau de l'Institut Pasteur, le même responsable a indiqué qu'elle «a parcouru un long chemin», soulignant que l'opération sera achevée, à la fin de l'année en cours, rappelant que l'Institut avait ouvert une plateforme numérique, durant la pandémie du Coronavirus, le liant aux différents établissements hospitaliers. Par ailleurs, le professeur Khiati a salué la participation de qualité prévalant au salon SIMEM, organisé au Centre des conventions «Mohamed Benahmed», qui reflète l'intérêt des organisateurs à réunir les nouveautés dans le domaine des équipements médicaux. Ce salon, organisé par l'agence de communication Events, enregistre la participation de 209 exposants, dont 25 sociétés étrangères, venues présenter les équipements, produits et services modernes de plus de 640 sociétés représentant plus de 40 pays. Les organisateurs ont souligné que ce SIMEM aspire à être un espace pour présenter les derniers dispositifs et technologies de santé, ainsi qu'un espace pour échanger des idées et construire des partenariats stratégiques.

TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Signature d'une convention entre le groupe «Condor», l'université de Saïda et deux startups

Une convention de partenariat a été signée, mercredi à Oran, entre le groupe Condor et l'université «Dr. Moulay Tahar» de Saïda et deux startups «Digiroots XR» et «Anatomis» pour travailler conjointement au développement de solutions technologiques dans le domaine de la santé. L'accord a été signé en marge du Salon International de la Santé «SIMEM», inauguré mercredi au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» à Oran, par Mohamed Salah Daas, Directeur général adjoint du groupe «Condor», le Vice-recteur de l'Université de Saïda, Meddah Ishak, et des représentants des deux startups, Chiali Hakim (Anatomis) et Gherbi Raïch (Digiroots XR). M.

Daas a indiqué, dans une déclaration à la presse à l'occasion, que cet accord vise à établir un cadre de coopération avec les deux startups et l'Université de Saïda, en vue de développer des solutions et des projets dans le domaine de la santé, le groupe «Condor» fournit la base technique. Il a ajouté que les quatre parties ont réussi à développer le premier projet lié à une table de dissection virtuelle, réalisée en Algérie, où «Condor» a pris en charge le hardware, tandis que «Digiroots XR» a développé le software et «Anatomis» a pris la responsabilité de l'aspect médical. Le même responsable a signalé que ce projet, considéré comme le premier projet du groupe Condor dans le do-

SANTÉ - MUSIQUE

La musique a un effet «protecteur» sur la santé (médecin)

L'effet «protecteur» de la musique sur la santé humaine a été souligné jeudi après-midi lors d'une conférence animée à l'institut de musique de la ville de Bouira par le musicien et docteur en médecine, Mouloud Ounnoughène. Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de plusieurs artistes et musiciens notamment de l'association de la musique andalouse El Amraouia de Bouira, à leur tête le maestro Hakim Abbas, le conférencier, qui est un neurochirurgien, a précisé l'écoute et la pratique musi-

cales pour guérir certaines maladies. «La musique a un effet protecteur sur la santé, elle présente en effet une compétence cognitive qui mobilise plusieurs zones de notre cerveau», a souligné l'orateur, qui a rappelé une série d'expériences et études menées par des savants et chercheurs étrangers sur l'impact positif de la musique sur la santé humaine.

Dans son intervention, Dr Ounnoughène, auteur d'un livre intitulé «la musique autrement, de la note à la thérapie», s'est longuement étalé sur les effets de la mu-

sique sur les fonctions cognitives et du corps en général chez l'être humain. «L'écoute et la pratique musicales sont susceptibles de remodeler le cerveau en créant de nouvelles connexions nerveuses et en modifiant ainsi la structure et la fonction du cortex», a-t-il expliqué. Selon l'orateur, cette neuroplasticité est en corrélation avec les changements comportementaux. «L'activité gliale qui en résulte est un phénomène utile dans les phases de récupération de lésions encéphaliques», a encore expliqué le spécialiste en

neurochirurgie, et qui a longtemps exercé dans le domaine de la musique comme pianiste. Le conférencier a estimé en outre que la musique est un «adjuvant thérapeutique appréciable» dans l'aphasie survenant au cours d'un accident vasculaire cérébral. La mise en œuvre de «la thérapie mélodique et rythmée dans la rééducation orthophonique des patients a été validée par la science dans la prise en charge de trouble de l'élocution», a encore fait savoir Dr Ounnoughène. Au cours de cette rencontre, l'orateur a évoqué cer-

tains cas de malades atteints par exemple d'Alzheimer en soulignant que les fonctions cognitives de l'alzeihmérien «sont stimulées par une activité musicale régulière, malgré une réserve neuronale hippocampique amoindrie». Avant de clore son intervention, Dr Ounnoughène souligné que la musique est un espéranto d'émotions qui agit comme révélateur de nos états d'âme enfouis», ajoutant qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre, apprécier et découvrir la passion de la musique».

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

485 professionnels de santé tombés en martyrs depuis le 7 octobre

Pas moins de 485 professionnels de santé sont morts en martyrs lors des attaques de l'entité sioniste sur la bande de Ghaza depuis le début de son agression génocidaire il y a 195 jours, indique jeudi le bureau des médias de l'enclave palestinienne.

Via un communiqué, le bureau a indiqué que l'armée sioniste a commis 3.002 massacres dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression le 7 octobre 2023. «Lors de ces attaques, 485 agents de santé et 66 membres de la protection civile ont perdu la vie», selon la même source.

Dans le communiqué, il est indiqué que 14.685 enfants et 9.670 femmes sont tombés en martyrs lors des agressions de l'armée d'occupation contre la bande de Ghaza, et il est rappelé

que 7 000 personnes étaient sous les décombres ou portées disparues.

Selon la source, 72% des personnes exposées aux attaques sionistes à Ghaza étaient des femmes et des enfants. Dans le communiqué, il est mentionné que l'armée sioniste a largué «75.000 tonnes d'explosifs sur Ghaza depuis le 7 octobre, et il est noté que 485 agents de santé et 66 officiers de la défense civile à Ghaza ont perdu la vie dans ces agressions qui ont également



30 dépouilles retrouvées dans deux fosses communes au complexe Al-Shifa

Le chef du Bureau des médias du gouvernement à Ghaza, Salama Maarouf, a annoncé jeudi que les corps de 30 martyrs palestiniens avaient été retrouvés enterrés dans deux fosses communes dans le complexe médical Al-Shifa, l'une devant le service des urgences et l'autre près du service de néphrologie. «Nos équipes ont pu extraire 30 corps de martyrs enterrés dans deux fosses, l'une devant le service des urgences et l'autre devant le service de néphrologie», dans le complexe médical Al-Shifa, a déclaré Maarouf dans un communiqué.

Il a expliqué que cela s'est produit «après plusieurs jours de travail des équipes gouvernementales compétentes à la recherche des corps des martyrs que l'armée d'occupation sioniste avait enfouis dans les recoins du complexe médical Al-Shifa, sous les débris et les décombres».

Selon Maarouf, «des corps de 12 martyrs ont été identifiés, tandis que les autres ne l'ont pas encore été, sachant que l'armée

d'occupation sioniste a caché les corps des Palestiniens dans le complexe médical Al-Shifa, les enfouissant profondément dans le sable et les recouvrant de déchets».

Il a révélé que «des corps de femmes, de personnes âgées et de blessés ont été retrouvés, certains d'entre eux étaient meutonnés et dépouillés de leurs vêtements, ce qui indique qu'ils ont été exécutés de sang-froid», selon Maarouf.

«Le sort d'un millier de personnes, y compris des citoyens, du personnel médical et des journalistes, qui se trouvaient dans le complexe au moment où l'armée d'occupation sioniste l'avait pris d'assaut, demeure inconnue, et on sait pas s'ils ont été arrêtés ou tués et si leurs corps ont été dissimulés dans d'autres parties du complexe», a déclaré Maarouf.

Il a souligné que «le crime odieux et méprisable commis par l'armée d'occupation sioniste en saccageant le plus grand complexe médical de Palestine, le détruisant complètement, constitue le massacre le

plus horrible de l'histoire contre un complexe médical, bombardé, brûlé».

Maarouf a indiqué qu'il s'agissait «d'un crime identique à celui consistant à tuer les malades, les blessés, les médecins et les personnes déplacées, à les arrêter et à les déplacer de force vers le sud».

Il a déclaré que «le complexe médical Al-Shifa était le dernier recours médical pour plus de 700 000 personnes du nord de la Bande de Ghaza, et qu'il constituait une planche de survie pour des centaines de blessés graves résultant des crimes génocidaires perpétrés par les forces sionistes».

Lundi, le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza avait publié une vidéo montrant une fosse commune découverte dans la cour avant de l'hôpital Al-Shifa, à l'intérieur de laquelle se trouvaient les corps de 10 Palestiniens exécutés et enterrés par l'armée d'occupation sioniste au cours de ses opérations militaires dans l'hôpital, qui se sont poursuivies pendant deux semaines, fin mars dernier. Depuis le

début de l'agression sioniste, il y a plus de six mois, l'occupant a ciblé et pris d'assaut les hôpitaux de la Bande de Ghaza, paralytant la plupart des services médicaux. Plus de 33 800 Palestiniens, principalement des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs à Ghaza et quelque 76 600 autres ont été blessés dans l'agression barbare des forces sionistes. L'agression sioniste a poussé 85 % de la population de Ghaza à se déplacer à l'intérieur du territoire, en raison du manque de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que 60 % des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, selon les Nations unies. L'entité Sioniste est poursuivi devant la Cour internationale de justice (CIJ) pour crime de génocide. Une ordonnance rendue en janvier a enjoing l'occupant sioniste de mettre fin aux actes à caractère génocidaire et de prendre les mesures nécessaires pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations civiles de la Bande de Ghaza.

Le Croissant-Rouge palestinien empêché par l'occupation d'atteindre les blessés

La Société du Croissant-Rouge palestinien a affirmé, jeudi, que les forces sionistes empêchent ses équipes d'atteindre les blessés dans la bande de Ghaza. Le porte-parole du Croissant-Rouge palestinien à Ghaza, Raed Al-Nims, cité par des médias, a déclaré que «l'occupation avait causé de nombreux dégâts aux installations, maisons et propriétés vitales après son retrait de la ville de Nuseirat, située dans le centre de la bande de Ghaza».

Al-Nims a ajouté que le siège imposé par l'occupation à la ville pendant une semaine a entraîné une augmentation du nombre de victimes, martyrs et blessés, notant que «les

équipes sur le terrain sont confrontées à de nombreux défis en ce qui concerne la récupération et le transport des martyrs». Il a noté que l'occupation empêche les équipes de travail de l'association d'atteindre les blessés dans plusieurs zones de la bande de Ghaza».

Le représentant du Croissant-Rouge a souligné que «les équipes ont pu sauver la vie de nombreux blessés, qui ont passé des heures et des jours à saigner parce que l'occupation empêchait les secouristes de les atteindre».

Il a souligné que «les capacités dont disposent les secouristes sont modestes et doivent être maintenues et renfor-

cées par de nouveaux équipements». La même source a déclaré que «les forces d'occupation contrôlent le carburant nécessaire au fonctionnement de ces véhicules, ce qui rend difficile le sauvetage des blessés et la récupération des blessés et des martyrs sous les immeubles résidentiels». Le responsable a renouvelé son appel à tous les partenaires de la communauté internationale à «prendre des mesures sérieuses et immédiates pour mettre fin à l'agression, permettre aux équipes de secours de travailler et leur assurer protection, et apporter l'aide et les fournitures dont elles ont besoin pour sauver des vies à Ghaza».

VACCIN

Un nouveau vaccin contre le choléra est approuvé (ONU)

L'Alliance mondiale du vaccin (Gavi) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) se sont félicités, jeudi, de l'annonce de l'approbation d'un nouveau vaccin contre le choléra. Un communiqué publié sur le site de l'UNICEF indique que ce vaccin Euvichol-S, jugé important dans la lutte contre le choléra, devrait être produit en grande quantité à bas prix et sera distribué rapidement pour lutter contre la forte augmentation de l'épidémie mondiale de choléra. La directrice de la division d'approvisionnement de l'UNICEF, Leila Pakkala, a expliqué qu'elle avait réussi à commander toutes les doses disponibles du vaccin et qu'ils commenceront à le distribuer dès que possible. «Cette approbation signifie que l'UNICEF peut augmenter l'achat et la distribution du vaccin contre le choléra de plus de 25%, ce qui réduira encore davantage le risque d'épidémie de choléra», a dit Mme Pakkala. «L'approbation du vaccin Euvichol-S représente un moyen de sauver des vies pour les communautés vulnérables à travers le monde», a déclaré Derrick Sim, directeur principal du marketing des vaccins et de la sécurité sanitaire de Gavi. Récemment, Gavi, l'UNICEF et d'autres parties prenantes ont annoncé le plus grand déploiement de dépistage du choléra au monde pour aider à diagnostiquer et trouver des réponses.

AFRIQUE

Les femmes africaines, 130 fois plus susceptibles de mourir de complications liées à la grossesse (ONU)

Les femmes africaines sont 130 fois plus susceptibles de mourir de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement que les femmes d'Europe et d'Amérique du Nord, a déclaré mercredi, l'agence des Nations Unies pour la santé sexuelle et reproductive (UNFPA). Dans un nouveau rapport intitulé «Vies entrelacées, fils d'espoir : mettre fin aux inégalités en matière de santé et de droits sexuels et génésiques», l'UNFPA révèle que plus de la moitié des décès maternels évitables surviennent dans des pays en situation de crise ou de détresse, constatant que les violations des droits de santé reproductive des femmes entraînent une augmentation des décès évitables. L'étude met en évidence le rôle que jouent le racisme, le

sexisme et d'autres formes de discrimination dans le blocage des progrès en matière de santé sexuelle et génésique. Selon les conclusions du document, les femmes et les jeunes filles piégées dans la pauvreté risquent davantage de mourir prématurément faute de soins de santé suffisants si elles appartiennent à des groupes minoritaires ou si elles sont prises au piège d'un conflit. Par ailleurs, des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine de la santé sexuelle et génésique, qui est devenue une priorité mondiale en matière de développement durable il y a trente ans. «En l'espace d'une génération, nous avons réduit le taux de grossesse non désirée de près d'un cinquième, diminué le taux de mortalité maternelle d'un tiers et obtenu

des lois contre la violence domestique dans plus de 160 pays», a déclaré la Directrice exécutive de l'UNFPA, Natalia Kanem, lors de la présentation du rapport. Selon l'ONU, 800 femmes meurent chaque jour dans le monde, en donnant naissance - un chiffre inquiétant qui n'a pas changé depuis 2016. Près de 500 des décès évitables surviennent chaque jour dans des pays en proie à des crises humanitaires et à des conflits. L'étude estime que si 79 milliards de dollars supplémentaires sont investis dans les pays à revenu faible et intermédiaire d'ici à 2030, 400 millions de grossesses non planifiées pourraient être évitées, un million de vies sauvées et 660 milliards de dollars de bénéfices économiques pourraient être générés.

ÉPIDÉMIE - NIGERIA

Une mystérieuse épidémie fait au moins 45 morts dans l'Etat de Kano

Une mystérieuse maladie a tué au moins 45 personnes depuis la journée du lundi dans le village de Gundutse relevant de l'Etat de Kano, dans le nord-ouest du Nigeria, selon des sources officielles, citées par des médias. «Nous avons reçu un rapport faisant état de la maladie et le gouvernement a déjà envoyé une équipe d'experts pour déterminer la cause de la maladie», a déclaré aux médias le commissaire d'Etat en charge de la santé, Abubakar Labaran. De leur côté, plusieurs médecins et infirmiers ont indiqué aux médias qu'ils ont signalé l'épidémie au ministère de la Santé, ajoutant que «des échantillons d'eau et

de sang avaient été prélevés pour analyse en laboratoire, afin de déterminer la cause de la mystérieuse maladie». Cité, à son tour, par des médias, un responsable du conseil du gouvernement local de Kano, Yahaya Tijjani, a confirmé l'épidémie, mais a refusé de communiquer un bilan des victimes. Les épidémies sont courantes dans les zones rurales de Kano à cause de l'eau insalubre. La défécation à l'air libre contribue également à la propagation des maladies. Les médecins d'organisations internationales recommandent toujours aux communautés de Kano d'utiliser de l'eau potable pour leurs vies quotidiennes.

Vendredi 19- samedi 20 avril 2024

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

4 petits soucis dentaires à ne jamais négliger

Dents tachées, gencives qui saignent ou irritations dans la bouche sont le signe qu'il est temps de prendre rendez-vous chez le dentiste. Car certains petits soucis peuvent se transformer en gros problèmes si vous attendez trop longtemps.

VOUS AVEZ LES DENTS JAUNES OU TACHÉES

Rassurez-vous ce n'est pas un gros souci dentaire. Les taches se développent simplement parce que vous consommez régulièrement du thé du café, du vin ou autres liquides sombres qui colorent l'émail de vos dents. Un dentifrice blanchissant, du bicarbonate de soude ou un détartrage chez le dentiste pourront résoudre simplement le problème. Mais attention, ne vous croyez pas à l'abri des taches parce que vous préferez le vin blanc. Certes, il ne colore pas les dents directement mais il favorise la fixation de la couleur si vous consommez ensuite d'autres boissons. Par exemple, si vous buvez à la suite un verre de Chardonnay puis une tasse de café, vos dents seront deux fois plus tachées par le colorant du café.

VOUS AVEZ DES IRRITATIONS DANS LA BOUCHE

Les douleurs ou les irritations dans la bouche sont le plus souvent dues à une alimentation trop riche en plats épiciés ou en agrumes. A moins que vous n'avez également une tasse de thé trop chaude. Si cette gêne disparaît en deux jours, vous n'avez pas de souci à avoir. Mais si cela dure plus d'une semaine, cela pourrait être le signe d'une carence en vitamine A. Cette dernière est indispensable au collagène et à la bonne santé des dents. Commencez par ajouter des patates douces, des épinards et des carottes à vos menus quotidien, ce sont d'excellentes sources de vitamine A. Et consultez



cer des dents, ce qui est souvent un moyen d'évacuer le stress.

Il est important d'en parler au dentiste car ce tic peut provoquer une usure prémature des dents et les rendre plus sensibles. Dans certains cas, cela peut aller jusqu'à déchausser les dents...

Heureusement, le dentiste peut vous aider à vous déshabiller de ce tic en réalisant une gouttière de relaxation neuromusculaire qui va vous aider à vous "sevrer".

VOUS AVEZ LES GENCIVES GONFLÉES

Les gencives qui enflent peuvent être le signe d'une modification hormonale, notamment au cours de la grossesse. Mais ce problème résulte également de l'accumulation de bactéries.

Si le problème disparaît après quelques jours de brossage minutieux et d'utilisation de fil dentaire, aucune inquiétude à avoir. Mais si les gencives restent gonflées au bout d'une semaine, prenez vite rendez-vous chez le dentiste car c'est peut-être un signe de maladie parodontale.

Sous l'effet de l'inflammation due aux bactéries, le parodonte (les tissus de soutien de la dent) sont détruit progressivement. Un bon détartrage s'impose d'autant que cela pourrait prévenir la maladie d'Alzheimer !

LE CURÉ-DENTS, ON L'OUBLIE !

Terroï, ne pas oublier le nettoyage interdentaire : le brossage des dents permet de nettoyer uniquement 60 % de la surface des dents.

Pour éliminer la plaque dentaire restante, il est indispensable d'utiliser un fil dentaire (ou une brosselette) au moins 1 fois par jour, ce qui 13 % des Français seulement font - car 3 Français sur 4 pensent que la brosse à dents suffit !

À noter : en cas de « bouchage alimentaire » (comprendre : lorsqu'un aliment est coincé entre deux dents), pas question d'utiliser un cure-dents, comme le fait 1 Français sur 2.

En effet, celui-ci favorise le risque de blessures de la gencive et de la joue ainsi que le risque d'infection. Mieux vaut faire confiance au fil dentaire...

Soin des dents: les 6 pires ennemis de vos dents blanches

Se brosser les dents tous les soirs avec une brosse à dents électrique et arrêter la cigarette, c'est très bien pour afficher un sourire 100% blancheur. Mais méfiez-vous des ennemis cachés ! Nos conseils pour traquer les ennemis de vos dents blanches et conserver un sourire éclatant.

Dents blanches : méfiez-vous du vin et des boissons

Celui-ci peut également avoir des dents blanches et rayonnantes tout intérêt à faire une croix sur le vin. A la fois acide et rempli de tanins, le vin est bien connu pour colorer les dents. Vous l'avez sans doute déjà remarqué après avoir bu du vin rouge. Mais attention, le vin blanc, lui aussi est mauvais pour vos dents ! Une étude réalisée à l'université de New York a révélé que le vin blanc ne colore pas les dents directement mais favorise la fixation de la couleur si vous consommez-en-

suite d'autres boissons. Par exemple, si vous buvez à la suite un verre de Chardonnay et une tasse de café, vos dents seront deux fois plus tachées par le café.

Certains bonsbons mous, à sucer, ou même certains chewing-gums, en plus des carées qu'ils peuvent contenir, aident à faciliter la graine à colorer les dents. Pour éviter si vous sucrez prédéfinies risquent de ne pas la blancheur de vos dents, c'est très simple. Si votre langue se colore, il y a de fortes chances pour que vous subissez le même sort. Méfiance donc si vous êtes restée accro aux bonbons de gomme de votre enfance !

Dents blanches : tenez une croix sur le coca et les sauces

Le Coca Cola, ou les boissons qui s'y apparentent sont très acides et très riches en chromogènes. Siroté régulièrement des



verres de coca risque donc de tailler vos dents. De plus, l'acidité de ces boissons est telle qu'elle risque aussi de favoriser la coloration de l'émail par d'autres aliments. Pour éviter ce phénomène de fragilisation de l'émail, rincez vous la bouche avec de l'eau après avoir bu un soda.

Les saucisses sont à éviter quand on a envie de perdre du poids et quand on suit un régime, on le savait déjà. Mais elles se débattaient pas qui elles étaient aussi redoutables pour l'émail des dents. Ainsi, les saucisses tomates en tube, la sauce de soja ou encore la sauce au curry peuvent ternir la blancheur de vos dents. Si vous ne pouvez vous en passer, la seule solution est de brosser les dents immédiatement après le repas !

Dents blanches : tenez une croix sur les fruits rouges ni du thé

Les framboises, les fraises, les myrtilles, les groseilles, on en raf-

fole, surtout quand le printemps commence à montrer le bout de son nez. Pourtant, nos dents, elles n'apprécient que moyennement. Ces délicieux fruits rouges ont en effet tendance à facher l'émail des dents. Idem pour les raisins rouges et les pâtières, des compotes et même des jus faits à base de fruits rouges. Pour vos tartes, préférez donc les fruits à couleur neutre comme les mirabelles.

Comment avoir des dents en pleine santé ?

Voir régulièrement son dentiste, se brosser les dents chaque jour et utiliser un fil dentaire : voici les recommandations des professionnels pour des dents en pleine santé !

Pour sensibiliser aux bons réflexes d'hygiène bucco-dentaire au quotidien, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) et les laboratoires Pierre Fabre Oral Care ont réalisé une grande enquête en ligne auprès de 22 969 Français. En ressortent quelques pistes pour bien prendre soin de ses dents...

Primo, il est indispensable de rendre visite (au moins) une fois par an à son dentiste, notamment pour dépister de manière précoce certaines pathologies (caries, gingivites...).

En France, 48 % des hommes n'ont pas vu leur dentiste depuis au moins un an ! Par ailleurs, 27 % des sondés se déclarent « en bonne santé dentaire » alors qu'ils n'ont pas vu de dentiste depuis plus d'une année...

Deuzio, ça doit devenir un réflexe : il faut se brosser les dents au moins 2 fois par jour durant 2 minutes, ce que 26 % des Français ne font pas. Là encore, les mauvais élèves, ce sont ces messieurs : ils sont 35 % à reconnaître « se brosser les dents une seule fois par jour » voir « pas tous les jours »...

3/10 - Fini le blanchiment express.

Depuis la décision de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, du 9 juillet 2013, l'éclaircissement dentaire est très encadré. Tous les produits dont la concentration en peroxyde d'hydrogène était supérieure à 6 % ont été retirés du marché. Oubliez donc le blanchiment express réalisé au cabinet avec des produits très concentrés, activés par laser...

4/10 - Le dentiste réalise également un détartrage et un aéropoilage au préalable. Il peut ainsi arriver que certains patients pour un éclaircissement et grâce au détartrage, ont retrouvé la couleur originelle et... le blanchiment n'est plus nécessaire ! souligne le Dr Wemaere, président de la commission compétences de l'ADF (Association dentaire de France).

5/10 - Pendant plusieurs jours afin que l'émail retrouve la même coloration que les dents voisines.

6/10 - Combien ça coûte ? Un éclaircissement revient entre 350 et 1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans). Pour les facettes, il faut compter 700 à 1 500 €... par dent !

7/10 - Combien ça coûte ? Un éclaircissement revient entre 350 et 1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans). Pour les facettes, il faut compter 700 à 1 500 €... par dent !

8/10 - Stop au tabac et aux sodas. Le tabac n'est bon ni pour les gencives ni pour les dents qu'il tache. Vous entamez un éclaircissement, c'est l'occasion idéale pour tenter d'arrêter la cigarette ! On évite également les sodas (corrosifs, sucrés, pleins de colorants, ce sont les ennemis absolu des dents !)

9/10 - Fini le blanchiment express.

Depuis la décision de l'Agence

nationale de sécurité du

médicament et des produits de

santé, du 9 juillet 2013,

l'éclaircissement dentaire est très

encadré. Tous les produits dont la

concentration en peroxyde

d'hydrogène était supérieure à

6 % ont été retirés du march

é. Oubliez donc le blanchiment

express réalisé au cabinet avec

des produits très concentrés,

activés par laser...

10/10 - Seule exception : le

traitement des dents dévitalisées.

Ces dents ont naturellement

tendance à griser.

Le praticien

réalise une cavité dans la dent

morte, laisse agir du peroxyde

d'hydrogène fortement dosé (35 à

40 %) pendant plusieurs jours afin

que l'émail retrouve la même

coloration que les dents voisines.

11/10 - Fini le blanchiment express.

Depuis la décision de l'Agence

nationale de sécurité du

médicament et des produits de

santé, du 9 juillet 2013,

l'éclaircissement dentaire est très

encadré. Tous les produits dont la

concentration en peroxyde

d'hydrogène était supérieure à

6 % ont été retirés du march

é. Oubliez donc le blanchiment

express réalisé au cabinet avec

des produits très concentrés,

activés par laser...

12/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

13/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

14/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

15/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

16/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

17/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

18/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

19/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

20/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

21/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

22/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

23/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

24/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

25/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

26/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

27/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

28/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

29/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

30/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

31/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

32/10 - Combien ça coûte ? Un

éclaircissement revient entre 350 et

1 500 € (à refaire tous les 3 à 5 ans).

Pour les facettes, il faut compter

700 à 1 500 €... par dent !

KENYA**Les autorités décrètent trois jours de deuil national après la mort du chef des armées**

Le Kenya a entamé vendredi trois jours de deuil national après la mort dans un accident d'hélicoptère de son chef des armées et de neuf hauts responsables militaires.

"Dernier hommage", titrait en première page le quotidien Daily Nation, âgé de 61 ans, Francis Omondi Ogolla avait été nommé à la tête des armées le 29 avril 2023 par le président William Ruto. Le bilan tragique de cet accident avait été annoncé jeudi soir par le président à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité kényan qu'il avait convoqué en urgence. Deux militaires ont survécu au crash.

"Un éminent général qua-

tre étoiles est tombé dans l'exercice de ses fonctions et au service du pays", avait poursuivi M. Ruto. L'hélicoptère s'est écrasé jeudi en début d'après-midi dans la région reculée de Sinder, dans le comté d'Elgeyo Marakwet, à environ 400 km de Nairobi. L'armée de l'air a dépassé une équipe d'enquêteurs pour établir les causes de l'accident. Selon le président Ruto, les hauts gradés étaient à bord d'un hélicoptère Bell UH-1B, surnommé "Huey", un appareil développé dans les années 1950 et largement utilisé par l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam.

Des médias kényans ont indiqué qu'il s'agissait du cinquième accident d'hélicoptère militaire en 12 mois, les appareils étant souvent vieux et mal entretenus. En juin 2021, au moins 10 soldats avaient été tués lorsque leur hélicoptère s'était écrasé au cours d'un exercice d'entraînement au sud de Nairobi.

NIGÉRIA**L'armée nigériane tue 192 terroristes présumés en une semaine**

Au moins 192 terroristes présumés ont été tués lors d'opérations antiterroristes menées au Nigeria au cours de la semaine dernière, a annoncé jeudi l'armée aux médias. Quelque 341 autres ont été arrêtés lors de raids menés par les soldats, tandis que 62 otages ont été libérés de leurs ravisseurs au cours de cette période, a précisé Edward Buba, porte-parole de

l'armée, aux journalistes dans la capitale nigériane, Abuja. Dans le nord-est du pays, 122 terroristes et leurs familles se sont rendus aux troupes au cours des opérations, a-t-il indiqué. L'armée de l'Air a mené des frappes contre des repaires des terroristes dans le village de Kolleram, situé sur les rives du lac Tchad, a ajouté le porte-parole.

NIGER**Quatre militaires et une douzaine de civils tués dans l'ouest du pays (Armée)**

Quatre militaires et une douzaine de civils nigériens ont été tués lundi, suite à une explosion sur l'axe Tiawa-Farié et une attaque contre le village de Diblo, dans l'ouest du Niger, selon un bilan de l'armée nigérienne diffusé, mercredi soir, par la télévision d'Etat.

"Sur la rive droite du fleuve Niger, dans le cadre de l'opération NIYYA, dans la mi-journée du lundi 15 avril 2024, une unité des Forces de défense et de sécurité (FDS) en mission sur l'axe Tiawa-Farié, a été victime d'un inci-

dent lié à un engin explosif improvisé d'une massive charge qui a malheureusement coûté la vie à six personnes, dont quatre éléments des FDS et deux civils", a précisé l'armée.

"Le même jour, aux environs de 20 h (heure locale), des terroristes ont attaqué le village de Diblo situé à environ 24 kilomètres de Téra, tuant une dizaine de civils", a ajouté la même source.

L'explosion et l'attaque contre le village ont eu lieu dans l'ouest du Niger, près de la frontière avec le Burkina Faso.

Faso. Le mercredi 10 avril courant, au moins six soldats nigériens ont été tués dans l'explosion d'un engin explosif dans le village de Tingara, situé près de la frontière du Burkina Faso. Depuis 2017, la partie ouest du Niger, frontalière du Mali et du Burkina Faso, est en proie à des attaques armées. En mars dernier, plus de vingt soldats nigériens ont été tués et dix-sept autres blessés dans une embuscade tendue par des hommes armés à un convoi de l'armée près de la frontière du Burkina Faso.

SÉNÉGAL**Le président Faye effectue sa première visite à l'étranger en Mauritanie**

Le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, effectue jeudi une visite officielle en Mauritanie, la première du genre à l'étranger depuis sa victoire à la présidentielle du 24 mars dernier, a fait savoir la Présidence du Sénégal.

"Cette visite sera l'occasion d'échanger sur les secteurs prioritaires de la

coopération multi-forme entre les deux pays, en vue de renforcer les liens historiques de bon voisinage et de brassage socioculturel", a souligné la Présidence sénégalaise par voie de communiqué. Lors de ce premier déplacement à l'étranger, Bassirou Diomaye Faye rencontrera son homologue

mauritanien Ould Cheikh El Ghazouani, qui est également président en exercice de l'Union africaine.

Le président Bassirou Diomaye Faye devrait être accompagné par plusieurs ministres dont Yacine Fall, ministre des Affaires étrangères et de l'intégration africaine, El Malick Ndiaye

chargé des Infrastructures, Fatou Diouf ministre des Pêches, des Infrastructures Maritimes et Portuaires et Birame Souleye Diop ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines. Le dirigeant sénégalais devrait se rendre ensuite en Gambie pour rencontrer le président Adama Barro, le samedi 20 avril 2024.

MADAGASCAR
Démission de sept ministres en vue des législatives

Sept ministres du gouvernement malgache ont remis mercredi leur lettre de démission au président Andry Rajoelina, a annoncé la Présidence dans un communiqué. Ils se présenteront aux élections législatives prévues le 29 mai, en conformité avec la loi qui exige la démission

d'un ministre candidat à un poste électif.

Il s'agit des ministres de l'Intérieur, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, de la Communication

et de la Culture, de la Population et de la Solidarité et enfin de la Jeunesse et des Sports.

Ils seront en campagne électorale du 8 au 27 mai, conformément à la loi. Des intérieurs ont été désignés parmi leurs collègues au gouvernement.

SOUDAN DU SUD**Guterres appelle à des "mesures urgentes" pour permettre la tenue fin 2024 des élections**

Le secrétaire général de l'ONU a appelé le Soudan du Sud à prendre des "mesures urgentes" pour faire les progrès nécessaires à la tenue fin 2024 des premières élections depuis la guerre civile.

Je suis d'avis que les parties doivent s'attacher à prendre des mesures urgentes pour atteindre une +masse critique+ de progrès nécessaire à la tenue pacifique d'élections libres, régulières et crédibles", écrit Antonio Guterres dans un rapport publié mercredi.

Ces élections prévues dans le cadre d'un accord de paix qui a mis fin en 2018 à cinq ans de guerre civile entre les rivaux Salva Kiir et Riek Machar, ont été reportées à plusieurs reprises.

Acteurs politiques et sociaux sud-soudanais et partenaires internationaux restent sceptiques sur la possibilité de les organiser à la nouvelle échéance fixée en décembre. Aucun consensus n'existe entre MM. Kiir et Machar sur la tenue de ces élections, ni sur la nature du ou des scrutins à organiser (présidentielles, législatives, élections des gouverneurs...).

L'évaluation conduite par la mission de maintien de la paix de l'ONU dans le pays (Minuss) "a conclu que les parties prenantes sud-soudanaises avaient un besoin urgent de compétences et d'assistance sur les plans technique, juridique et opérationnel pour que des élections puissent se tenir en décembre 2024, voire plus tard", écrit Antonio Guterres dans son rapport.

Les "conditions préalables indispensables à la tenue des élections" continuent "d'accuser un retard", ajoute-t-il. Il s'inquiète notamment du fait que les parties ne sont toujours pas d'accord sur le type d'élections à organiser, et note que "la tenue d'élections multiples le même jour aux niveaux local, national et des Etats (10 dans le cas du Soudan du Sud) pourrait être périlleuse". Il souligne également les retards pris pour le recensement de la population, l'inscription sur les listes électorales, la rédaction d'une Constitution ou les modalités de retour des réfugiés. "Les dirigeants sud-soudanais sont bien conscients que les violences infra-nationales généralisées constituent un obstacle à la tenue des élections", insiste-t-il d'autre part. En mars, le Conseil de sécurité avait prolongé le mandat des Casques bleus de la Minuss de seulement un mois, attendant ce rapport du secrétaire général pour éventuellement adapter le mandat de la mission. Un vote pour un renouvellement de la mission est prévu fin avril.

RD CONGO
Une dizaine d'arrestations à Goma lors d'une manifestation contre l'insécurité

Une dizaine de militants de mouvements citoyens ont été arrêtés mercredi à Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo, alors qu'ils manifestaient pour protester contre l'insécurité dans la ville et réclamer la démission du maire, a-t-on indiqué auprès de leur collectif.

Presqu'entièrement encerclé par les rebelles du M23 ("Mouvement du 23 mars"), le chef-lieu de la province du Nord-Kivu subit aussi une montée des actes criminels imputés à des miliciens et militaires.

Pour tenter de contrer la rébellion, l'armée congolaise a notamment fait appel à des groupes armés, regroupés sous l'appellation "wazalendo" (patriotes), dont certains ont été accusés ces dernières semaines de semer la terreur dans Goma, ville de plus d'un million d'habitants auxquels se sont ajoutés plusieurs centaines de milliers de déplacés. Décrivant cette situation "d'insécurité grandissante", un "collectif des mouvements citoyens et groupes de pression du Nord-Kivu" avait appelé à une manifestation mercredi matin à Goma.

Parmi les revendications de ces mouvements figuraient le départ du maire, accusé de ne pas être parvenu à "sécuriser la ville", la "déminiarisation" de la cité ou encore la libération d'un de leurs camarades emprisonné. Leur marche a été empêchée par la police qui, selon le collectif, a interpellé 11 manifestants, qui étaient toujours retenus dans la soirée.

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme alerte sur la situation difficile des déplacés en Ituri

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk, a qualifié d'"alarmante" la situation des déplacés en Ituri (nord-est de la RD Congo), appelant à des efforts communs du gouvernement et de ses partenaires pour améliorer les conditions de vie de ces personnes vulnérables.

Lors d'une conférence de presse mardi en Ituri, à l'issue de son séjour dans la province, le haut fonctionnaire des Nations unies a exprimé sa préoccupation face à la situation humanitaire alarmante dans le site des déplacés de Tsere, qui accueille plus de 800 ménages, précise la radio de l'ONU en RDC, Radio Okapi.

Je dois vous dire que cela me brise le cœur de les entendre et de savoir comment ils souffrent pour ne pas retourner dans leurs milieux d'origine. Ils m'ont dit qu'ils veulent des efforts pour sécuriser leur sol d'origine", a-t-il déclaré. Le responsable onusien a affirmé que la protection des civils constituait une priorité absolue. Il a insisté sur la nécessité de travailler sur les causes sous-jacentes des conflits qui poussent les habitants à fuir leur milieu d'origine, rapporte le même média. Accompagné du ministre congolais des droits humains et de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en RDC, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme a mis en avant l'importance d'une action concertée pour répondre à cette crise humanitaire, indique la radio onusienne. Volker Türk a entamé, lundi, une visite en RDC, à l'invitation du gouvernement, avait annoncé le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme. Il tiendra une conférence de presse à Kinshasa à la fin de sa visite, jeudi, selon la même source.

APS

ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU La Syrie condamne le veto américain

La Syrie a condamné l'utilisation par les Etats-Unis de leur veto, jeudi soir, au Conseil de sécurité de l'ONU contre le projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine en tant que membre à part entière des Nations unies".

Dans un communiqué relayé par l'agence de presse Sana, le ministère syrien des Affaires étrangères a indiqué que "le fait d'entrer, par les Etats-Unis, le Conseil de sécurité d'assumer sa responsabilité historique de soutenir les droits légitimes du peuple palestinien représente un autre stigmate de honte qui s'ajoute à leur registre plein de comportements frappant et portant atteinte aux principes de l'action internationale collective, et leur parti pris aveugle en faveur de

l'entité sioniste et une preuve sur leur hypocrisie politique via la gestion sélective de la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité qui soulignent toutes la nécessité de répondre aux droits légitimes du peuple palestinien".

Il a ajouté que "la Syrie affirme qu'il empêche l'établissement de l'Etat palestinien indépendant et souverain sur le sol palestinien ne fera contribuer à prolonger l'état d'insécurité et d'instabilité dans la région du Moyen-Orient,

dû à la poursuite de l'occupation des terres arabes par l'entité sioniste qui commet les crimes d'agression les plus odieux contre leurs peuples, et la guerre et les crimes génocidaires qu'elle commet dans la bande de Gaza depuis plusieurs mois n'en sont qu'un exemple clair".

Jeudi soir lors du vote au Conseil de sécurité, le texte présenté par l'Algérie a recueilli 12 voix pour, 1 contre (veto des Etats-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse).

L'échec du Conseil de sécurité ne brisera pas la détermination des Palestiniens (Riyad Mansour)

Le représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a indiqué que "l'échec du Conseil de sécurité à adopter la résolution en faveur de l'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière aux Nations unies ne brisera pas la volonté et la détermination des Palestiniens", affirmant que "l'Etat palestinien est un impératif qui existe".

Dans un discours donné après l'échec du Conseil onusien d'adopter le projet de résolution présenté par l'Algérie recommandant l'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière à l'ONU, Riyad Mansour a fait remarquer que cette adhésion à l'ONU "n'est pas symbolique, mais très importante pour les Palestiniens et les peuples

de la région à ce stade délicat." "C'est un pas attendu depuis 1947, un pas nécessaire vers le renversement de l'injustice historique infligée au peuple palestinien depuis la décision de division, et la Nakba, pour rétablir la confiance dans la légitimité internationale et le droit international, dans cette Organisation et dans sa Charte", a-t-il souligné.

Il a également affirmé, dans le même contexte, qu'"avec l'adhésion de la Palestine, l'espoir d'un règlement pacifique du conflit était l'une des manifestations de notre droit à l'autodétermination, qui était une consécration irrévocable de la légitimité de l'Etat de Palestine : la protection et la préservation de la terre de l'Etat de Palestine afin qu'elle ne soit pas présentée comme un cadeau ou di-

visée comme un reste".

"De plus, l'adhésion de la Palestine aux Nations unies était un investissement et une base pour les droits de la paix, notre adhésion à part entière aux Nations unies ne diminue pas les droits d'un Etat membre, ni ne menace ou nie l'adhésion de l'un d'eux", a-t-il ajouté.

Avant de poursuivre : "Votre soutien à l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine nous a mis sur une voie d'espoir et l'échec de l'adoption de la résolution ne brisera pas notre volonté, ne nous dissuadera pas et ne vaincra pas notre détermination.

L'Etat de Palestine est un impératif qui existe. Ils le voient comme lointain et nous le voyons comme proche et nous sommes honnêtes." Et de conclure : "Notre droit à l'autodé-

termination n'a jamais fait l'objet de négociations. C'est un droit naturel, historique et légal de vivre dans notre patrie de Palestine, en tant qu'Etat indépendant, libre et souverain, qui est inaliénable et qui n'est pas lié au temps ou au moment. Il s'agit d'un droit inhérent, permanent qui ne reporte pas, ne suspend pas et est imprescriptible".

Le Conseil de sécurité a échoué jeudi à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies. Le texte a recueilli 12 votes pour, 1 contre (veto des Etats-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse).

INDE - ÉLECTIONS

Ouverture des bureaux de vote à la 1^e phase des élections générales

Les électeurs indiens ont commencé à voter vendredi pour des élections générales qui s'étalent sur une durée de six semaines, avec le Premier ministre nationaliste hindou Narendra Modi donné favori pour remporter son troisième mandat.

Des files d'attente de personnes

tenant leur carte d'identité électorale et attendant leur tour pour voter ont pu être observées. Le scrutin se poursuivra jusqu'à 18H00 heure locale. Selon le calendrier publié par la commission électorale de l'Inde, la 2^e phase des élections est prévue le 26 avril, la 3^e le 5 mai, la 4^e le 13 mai, la 5^e le 20

mai, la 6^e le 25 mai et la dernière le 1er juin.

Le dépouillement des votes sera organisé le 4 juin. Les autorités électorales de la ville Haridwar (nord), ont admis vendredi des électeurs dans l'un du million de bureaux de vote à travers le pays pour ce scrutin.

PAKISTAN

Deux terroristes tués dans une attaque contre un convoi de ressortissants étrangers à Karachi

Au moins deux terroristes ont été tués et trois autres personnes blessées vendredi matin dans une attaque contre un convoi de ressortissants étrangers dans la ville portuaire de Karachi, dans le sud du Pakistan, selon la police, citée par des médias.

Dans une déclaration aux médias, le surintendant principal de police du district de Malir à Karachi, Tariq Mastoi, a déclaré que "deux terroristes avaient atta-

qué un convoi transportant cinq Japonais dans la zone de Mansehra Colony dans la région de Landhi à Karachi, mais que les tirs de riposte des gardes de sécurité avaient fait échouer la tentative".

Selon la police, un terroriste a sorti une arme pour attaquer le véhicule de tête, mais a été abattu par les tirs de riposte des gardes de sécurité de la police à l'intérieur du véhicule suivant.

"Suite aux tirs, un des terroristes a fait détonner

sa veste qui était chargée d'explosifs et endommagé le véhicule des étrangers et une moto, faisant trois blessés, dont deux gardes", a indiqué la police.

Les cinq étrangers sont restés sains et saufs et ont été transférés en lieu sûr par les forces de sécurité et de secours précipitamment sur place, a ajouté la police. L'escouade de démineurs étant arrivée sur les lieux et ayant découvert des armes et grenades appartenant aux

terroristes a fait savoir que les dommages avaient été limités du fait que le kamikaze n'avait pas réussi à faire complètement détoner sa veste.

L'un des trois terroristes ayant pris part à l'attaque a réussi à s'enfuir suite aux tirs de police et des recherches ont été lancées à sa poursuite dans la zone environnante pour l'arrêter, a indiqué le responsable. Aucun groupe n'a encore revendiqué l'attaque. APS

EXPLOSIONS EN IRAN

Ankara met en garde contre un "conflit permanent" après les explosions en Iran

La Turquie a mis en garde vendredi contre le risque d'un "conflit permanent" après les explosions entendues tôt vendredi dans le centre de l'Iran. "Il devient de plus en plus évident que les tensions initialement provoquées par l'attaque illégale de l'entité sioniste contre l'ambassade iranienne à Damas risquent de se transformer en un conflit permanent", a dénoncé le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué. "Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de toute mesure susceptible de conduire à un conflit plus large", a-t-il ajouté. L'agence officielle iranienne Irna a annoncé plus tôt vendredi qu'"aucun dégât majeur" n'avait été rapporté après les explosions entendues à l'aube.

"Suite à l'activation de la défense aérienne dans certaines régions du pays", "aucun dégât ou explosion à grande échelle n'a été signalé", a indiqué l'agence. Elle a précisé qu'"aucune information faisant état de tirs de systèmes de défense antimissile" n'avait été reçue.

De fortes explosions ont été rapportées tôt vendredi dans le centre de l'Iran. Téhéran a fait état de trois explosions près d'une base militaire dans le centre du pays, selon l'agence officielle Fars. Des drones ont été abattus mais il n'y a pas eu d'attaque par missiles "jusqu'à présent", ont indiqué les autorités iraniennes. Et les installations nucléaires basées dans la région d'Ispahan (centre), sont "totalement en sécurité", a précisé, de son côté, l'agence iranienne Tasnim.

La Chine se dit "opposée" à toute action qui entraînerait "une escalade"

La Chine s'est dite vendredi "opposée" à toute action susceptible d'entraîner "une escalade", après des explosions survenues en Iran. La Chine a pris note de ces informations de presse. Elle s'oppose à toute action susceptible d'entraîner une escalade des tensions", a indiqué lors d'une conférence de presse régulière Lin Jian, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Interrogé sur le fait de savoir si Pékin comptait oeuvrer à la baisse des tensions, il a déclaré que la Chine allait "continuer à jouer un rôle constructif pour une désescalade". L'agence officielle iranienne Irna a annoncé plus tôt vendredi qu'"aucun dégât majeur" n'avait été rapporté après les explosions entendues à l'aube.

"Suite à l'activation de la défense aérienne dans certaines régions du pays", "aucun dégât ou explosion à grande échelle n'a été signalé", a indiqué l'agence. Elle a précisé qu'"aucune information faisant état de tirs de systèmes de défense antimissile" n'avait été reçue. De fortes explosions ont été rapportées tôt vendredi dans le centre de l'Iran.

Téhéran a fait état de trois explosions près d'une base militaire dans le centre du pays, selon l'agence officielle Fars. Des drones ont été abattus mais il n'y a pas eu d'attaque par missiles "jusqu'à présent", ont indiqué les autorités iraniennes. Et les installations nucléaires basées dans la région d'Ispahan (centre), sont "totalement en sécurité", a précisé l'agence Tasnim.

PALESTINE

Cisjordanie occupée: 8.310 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes depuis le 7 octobre

Le nombre de Palestiniens arrêtés par l'armée sioniste en Cisjordanie occupée s'est élevé à 8.310 depuis le 7 octobre 2023, après l'arrestation de 40 Palestiniens entre mercredi soir et jeudi matin, a indiqué un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Le communiqué précise que "les forces d'occupation ont arrêté au moins 40 citoyens de Cisjordanie occupée, mercredi soir et jeudi matin, dont deux filles, des enfants et des anciens prisonniers".

Ainsi, le nombre total des arrestations après le 7 octobre s'est élevé à environ 8.310, "y compris ceux qui ont été arrêtés chez eux, au niveau des postes de contrôle militaires, ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression et ceux qui ont été retenus en otages", selon le communiqué.

Les organisations palestiniennes ont indiqué que les opérations d'arrestation ont eu lieu notamment dans la ville de Naplouse, tandis que le reste des arrestations a été réparti entre les gouvernorats de Ramallah, Beït Leh, Ariha, El Khalil et El Quds. Les deux institutions ont fait état de "passages à tabac graves, de menaces contre les détenus et leurs familles, ainsi que d'actes de vandalisme et de destruction de maisons de citoyens". Depuis le début de son agression génocidaire contre la bande de Gaza, le 7 octobre, l'armée sioniste a intensifié ses assauts en Cisjordanie, faisant 464 martyrs et 4.800 blessés, selon le ministère palestinien de la Santé.

ALGÉRIE - UNESCO

UNESCO: l'Algérie présentera le dossier du zellige pour son inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, jeudi, à Bejaia où elle a procédé à l'ouverture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), que son secteur présentera au cours du mois d'avril, le dossier "Art de l'ornementation architecturale en zellige: connaissances et compétences", pour son inscription au nom de l'Algérie sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).

L'Algérie compte, selon la ministre, "onze éléments immatériels sur les listes du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO, et œuvre à en inscrire davantage, sachant qu'en mars 2023, un dossier a été déposé pour la classification de la tenue traditionnelle de l'est algérien, outre le dossier arabe commun relatif au henné, qui sera examiné en décembre 2024". Mme Mouloudji a souligné que "dix dossiers ont été préparés cette année pour inscription au cours des prochaines années sur la liste du patrimoine de l'Humanité auprès de l'UNESCO".

La ministre a affirmé que son département ministériel "tend à mobiliser tous les moyens humains,



matériels, scientifiques et méthodologiques pour constituer une banque de données nationale englobant les éléments du patrimoine culturel immatériel, par la documentation, l'enregistrement sur différents supports et la distribution à travers le territoire na-

tional, et ce en coordination avec les établissements sous tutelle à savoir les Directions de la Culture, les musées nationaux, les offices de parcs culturels et les différents centres de recherche, et en partenariat avec les établissements universitaires et les acteurs de la

société civile. En décembre 2023, l'UNESCO avait inscrit le dossier de "la gravure sur métal : or, argent et cuivre, savoir faire, arts et pratiques" sur sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, au nom de l'Algérie et de neuf autres pays arabes.

BEJAIA

Mme Mouloudji donne le coup d'envoi de la célébration du mois du patrimoine

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné, jeudi depuis Bejaia, le coup d'envoi de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), décliné cette année sous le thème "Patrimoine culturel et gestion des risques". Le choix de Bejaia "n'est pas fortuit", a souligné la ministre qui a expliqué cette option par les "potentialités patrimoniales de la wilaya et la "charge historique et civilisationnelle qu'elle recèle", mais aussi par son expérience en matière de gestion des risques.

Elle a relevé, à ce propos, que les séismes successifs de 2021 et 2022 qui ont frappé la ville de Bejaia ont "montré la résilience et la solidarité de ses habitants", et "l'aptitude des autorités locales à y faire face". Pour rappel, plusieurs monuments et édifices historiques ont été ébranlés par les deux séismes à des degrés de gravité divers, mais ont presque tous été réhabilités en moins de quatre années.

Il s'agit, entre autres, du monument de la Casbah, fondé au 15e siècle, de l'édifice du théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh, monument culturel phare de la wilaya qui date de 1936, des forts Bordj-Moussa et Sidi-Abdelkader, bâties au 15e siècle. D'anciens bâtiments et structures urbaines à l'instar de l'antique "Porte Sarasine" et "Bab El Fouka", qui tirent leurs racines des périodes dynastiques des Hamadites et Almohades au 11e siècle, ont aussi été sérieusement touchés.

La Casbah et le théâtre ont rouvert leurs portes au public et Bordj Moussa, une forteresse monumentale espagnole bâtie au 16e siècle, fait l'objet d'une étude de réhabilitation et de restauration, y compris le musée éponyme s'y trouvant.

Quant aux portes anciennes de la ville, objet de travaux de maçonnerie et d'architecture pointilleuses, la fin de leur toilettage est attendue pour la fin de l'année en cours. La ministre qui en a profité pour les passer individuellement en revue, s'est réjouie de la dynamique et du travail effectué pour les restaurer, estimant à ce titre que Bejaia peut constituer une wilaya "pilote" en la matière, et "un exemple à suivre à travers le territoire national". Durant sa visite, la ministre a, par ailleurs, inauguré un institut de musique baptisé du nom de l'artiste feu Djamel Allam. L'établissement qui jouit d'une architecture exceptionnelle, a été institué au lieu et place de l'ancien tribunal de Bejaia, dont l'aile effondrée en mars 2011 a donné l'occasion de reconstruire à l'identique le bâtiment, dédié désormais à l'art et à la musique dans tous ses volets.

PATRIMOINE

L'architecture traditionnelle de Tizi-Ouzou, témoin d'un savoir-faire multimillénaire

L'architecture traditionnelle qui subsiste encore dans les anciens villages de la wilaya de Tizi Ouzou en dépit des aléas du temps et de l'environnement massif du béton, est le témoin d'un savoir-faire local multimillénaire, ont observé des experts dans le domaine.

Les anciens villages de la région de Kabylie sont le fruit d'un savoir-faire et d'une architecture traditionnelle, adoptée par les habitants de cette partie de l'Algérie et qu'on retrouve dans d'autres anciennes villes du pays, telle que la Casbah d'Alger, ont relevé des architectes dans des déclarations à l'APS à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-28 mai).

L'expert indépendant et ancien directeur de recherche du Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (CNERIB), Ahmed Brara, a cité, pour exemple, les passages couverts du village

d'Ath Lahcene dans la commune d'Ath Yenni (Tizi-Ouzou) qui est un élément architectural qu'on retrouve à la Casbah d'Alger bâtie par Bologhine Ibn Ziri.

C'est aussi le cas pour les petites mosquées qu'on retrouve aussi bien en Kabylie qu'à Bordj Bou Arreridj, au village ancien d'El Ksour. Il s'agit des mêmes éléments architecturaux qui remontent à des millénaires et ce mode de construction, est "un produit purement local et n'est pas importé", a insisté M. Brara.

"Il s'agit d'une accumulation de savoirs qui nous est parvenue", a-t-il dit. Le mode de construction ancien se caractérise par l'utilisation de moyens réduits et de matériaux locaux et écologiques (pierre, terre, bois), pour ériger des bâtimens qui s'intègrent à l'environnement, ont noté les architectes Rabea Dif, Selma Khazem et Sarah Rezzouk.

Abordant les changements que vivent plusieurs villages de la wilaya de Tizi-Ouzou, où les maisons traditionnelles sont soit abandonnées soit démolies pour être remplacées par des constructions modernes, l'architecte Zoulikha Ait Lahdj de l'université de Tizi-Ouzou, a observé, pour sa part, que l'architecture traditionnelle est "un pur produit populaire local, tandis que celle des maisons contemporaines ne l'est pas en sa grande majorité, du fait de l'intervention de techniques".

De son côté, Sadia Badene qui s'est intéressée aux mutations de l'habitat villageois et ses incidences sur le patrimoine vernaculaire, a relevé que "l'urbanisation accélérée du village traditionnel entraîne une transformation de son patrimoine vernaculaire menaçant la perte du savoir-faire et son histoire".

Le tourisme et l'artisanat pour préserver les villages anciens

Pour préserver les villages traditionnels et léguer le savoir-faire architectural ancien aux futures générations, des architectes ont préconisé de développer les activités touristique et artisanale afin de dynamiser ces espaces.

Mme Badene a appelé, dans ce sens, à réhabiliter les habitations anciennes et à promouvoir les activités artisanales et le tourisme rural avec l'affectation de budgets pour revitaliser le village.

Un avis partagé par Mme Dif, Khazem et Rezzouk qui ont travaillé sur la préservation du patrimoine architectural de Kabylie et qui ont préconisé également la mise au point d'un plan de tourisme et le développement de l'artisanat.

La sauvegarde de l'ancienne maison kabyle s'avère nécessaire pour tirer profit des notions et du

savoir-faire de cette architecture qui démontre les principes d'une logique environnementale et durable, ont-elles estimé.

D'ailleurs, par nostalgie, mais aussi pour des perspectives touristiques, des villageois ont entamé, à travers certaines communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, la réhabilitation et la restauration des maisons traditionnelles en vue d'en faire des maisons d'hôtes, pour des touristes en quête du dépaysement.

Toutefois, ces travaux de restaurations ne sont pas souvent faits selon les normes et on assiste à l'intégration d'éléments modernes, ont déploré des architectes qui ont insisté sur l'importance de faire l'inventaire des anciens villages et de relever au maximum les éléments architecturaux anciens et le mode d'occupation de l'espace, pour ne pas laisser disparaître le savoir-faire des aïeuls.

Une exposition sur la protection du patrimoine culturel a été inaugurée au musée "Ahmed Zabana" d'Oran

Une exposition sur la protection du patrimoine culturel contre les risques, placée sous le thème "Patrimoine culturel et gestion des risques à la lumière des crises et des catastrophes naturelles", a été ouverte jeudi après-midi au niveau du musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran.

Cette exposition comprend un ensemble d'affiches sur les types de risques auxquels les musées et monuments peuvent être exposés, notamment les catastrophes naturelles, les changements climatiques et les agressions humaines, tels que le vol, les guerres, les incendies et autres risques, qui conduisent à la détérioration et à la destruction des œuvres d'art, considérées comme un trésor datant de différentes périodes historiques. Cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 18 mai prochain, organisée à l'occasion de la journée

internationale des musées, traite des données en relation avec les mécanismes opérationnels de préservation, tout en mettant en valeur les tâches fondamentales du musée, qui se résument à garantir et préserver la collection muséale, qu'elle soit exposée ou stockée, sachant que les musées suivent des méthodes pratiques, des procédures et des mesures préventives scientifiques pour éviter les risques éventuels, naturel et humain. L'exposition donne un aperçu global sur les méthodes de conservation des pièces de musée, telle que la création d'une fiche spéciale pour chaque pièce et l'enregistrement pour l'inventaire classique et électronique de même que l'exposition d'échantillons des dispositifs utilisés pour protéger les collections du musée comprenant un dispositif d'absorption d'humidité et d'un détecteur de fumée.

Dans le cadre de la protection et de la valorisation des collections muséales, considérées comme faisant partie du patrimoine culturel, un cours de sensibilisation a été organisé, mercredi soir, au profit du personnel de sécurité du musée "Ahmed Zabana", animé par les services de protection civile, dont les règles et méthodes appropriées de premiers secours à suivre ont fait l'objet d'une présentation, et ce pour éviter les dangers et utiliser de manière appropriée les soins de premiers secours. D'autres affiches ont été exposées, à l'occasion, mettant en relief des échantillons de pièces de musée dans les sections du musée "Ahmed Zabana", à savoir "L'art des antiquités", "La préhistoire", "Les beaux-arts" et "L'ethnographie".

En solidarité avec la cause Palestinienne et le peuple palestinien qui fait face à un gêno-

cide, une affiche a été exposée sur le patrimoine palestinien, exposé à une machine destructrice perpétrée par l'entité sioniste, dont des anciennes mosquées, à l'instar de la Grande mosquée "El Omari", considérée comme l'une des plus anciennes de la bande de Gaza et qui contient une collection de livres et de manuscrits. Parallèlement, une exposition a été organisée sur les villages palestiniens ayant fait l'objet d'un plan de déplacement criminel en masse des populations perpétré par l'entité sioniste.

Dans le cadre du mois du patrimoine, le musée national "Ahmed Zabana" a programmé plusieurs activités culturelles et scientifiques, notamment des conférences et séminaires, traitant de plusieurs thématiques liées au patrimoine, animés par des experts en la matière.

Un concours national pour le meilleur projet architectural alliant tradition et modernité

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, jeudi, dans un communiqué, le lancement d'un concours national pour le meilleur projet urbain, intégrant des "traditions architecturales" adaptées aux exigences de la construction moderne. Initié dans le cadre du Mois du patrimoine culturel (18 avril au 18 mai), ce concours placé sous le slo-

gan "Traditions réinventées grâce à l'innovation", vise à encourager l'architecture et l'urbanisme modernes, associant des traditions architecturales, selon la même source, qui explique qu'il (le concours) "traduit les efforts du ministère de la Culture dans la protection et la préservation du patrimoine culturel". Ouvert aux étudiants des Beaux-Arts, l'architecte

ture, l'urbanisme, le développement et la gestion de la ville ainsi qu'aux élèves suivant une formation professionnelle dans la construction et le design, le concours a aussi pour objectif de "stimuler la créativité dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design" et à concilier l'innovation et la modernité avec les traditions architecturales". Les can-

didats doivent présenter des projets de conception de bâtiments modernes qui préservent le caractère culturel et historique, en s'adaptant aux besoins et aux exigences de la vie moderne, précise le ministère. Ces exigences peuvent inclure l'utilisation de la technologie pour améliorer l'efficacité énergétique et l'intégration de systèmes intelligents, les matériaux de construction et les conceptions innovantes qui garantissent la durabilité. Les postulants à ce concours doivent présenter leurs candidatures par voie électronique à : <https://bit.ly/49LRhba>, selon le communiqué.

NUMÉRISATION

Formation professionnelle : lancement prochain d'applications et de plateformes numériques (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé, jeudi à Batna que des préparatifs étaient "en cours" en vue du lancement d'applications et de plateformes numériques liées à la pédagogie et au partenariat avec le secteur.

L'application "Ououdh" (offres) et les plateformes "Enseignement de l'anglais", "Douroussi" (mes cours) et "Charaka" (partenariat) font partie des moyens numériques devant être lancés, a souligné le ministre qui présidait le coup d'envoi d'une "journée ouverte" au profit de la société civile sur les spécialisations du secteur de la formation professionnelle, organisée au siège de la wilaya de Batna. Les travaux de cette journée, marquée par la présence d'élus locaux, de représentants de la société civile, d'associations et de cadres du secteur, ont été transmis par visioconférence aux différentes directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels à travers le pays. M. Merabi a ajouté que ces applications et plateformes sont le fruit du travail des enseignants, des stagiaires et des professionnels spécialisés du secteur, le processus s'inscrivant dans le cadre des efforts de son département visant à concrétiser la transformation numérique en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la

numérisation présentée comme l'un des domaines vitaux pour améliorer la flexibilité, la rapidité et l'efficacité de la gestion des services publics, notamment en ce qui concerne la gouvernance du secteur économique à travers l'utilisation des différentes technologies de l'information et de la communication. Selon le ministre, la plateforme numérique "Tassyir" constitue l'un des principaux moyens développés par le secteur, dans le cadre d'une stratégie envisagée pour le court terme, et qui conférera davantage de flexibilité et de transparence aux différentes entreprises et activités. M. Merabi a également noté que ce moyen numérique a été utilisé lors de la journée ouverte de Batna pour présenter les différentes spécialités enseignées dans les établissements du secteur.

Il a également souligné que son secteur s'emploie à passer au stade de la numérisation des services internes en digitalisant les services destinés aux demandeurs de formation, aux fonctionnaires du secteur et aux partenaires à travers le développement de logiciels

numériques adaptés à chaque service, y compris la plate-forme "Mihniati" destinée aux demandeurs de formation dans les différentes spécialisations. Après avoir valorisé les réalisations du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, des conventions de coopération et de partenariat ont été signées entre la direction locale du secteur et les directions de la santé, de l'industrie et de l'agriculture, en plus de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) et la Société Aurésienne de filature et de couvertures (Safilco) d'Ain Djasser.

Le ministre, qui était accompagné du wali de Batna, Mohamed Benmalek, et du wali délégué de Barika, Saïd Bou Eddehab, a ensuite inspecté la Société algérienne des tissus industriels, dans la zone industrielle de Batna, ainsi que l'Institut national spécialisé de formation professionnelle d'Oued Chaâba, avant de visiter certains établissements relevant de son secteur dans la wilaya déléguée de Barika où il a également inauguré un institut spécialisé de formation professionnelle.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

ATTRIBUTION PROVISoire

NIF : 0997.440.1908.40.14.

Conformément aux dispositions des articles 65.82.106 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015

Portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

- Vu l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans le quotidien :

الجريدة المغاربية le 26/02/2024 et le BOMOP.

- Vu le PV de jugement financier en date du 11/03/2024.

La directrice de la santé et de la population déclare l'attribution provisoire du Projet :

L'ACQUISITION DE 20 AMBULANCES au profit des EPH et de EPSP de la WILAYA D'AIN-DEFLA en deux lots :

- LOT N 01 : L'ACQUISITION DE 07 AMBULANCES MEDICALISEE AU PROFIT DES EPH .
- LOT N 02 : L'ACQUISITION DE 13 AMBULANCES SANITAIRE AU PROFIT DES EPHET EPSP .

Entreprise	Note technique	Note financière	Total	Montant en TTC	Montant après correction en TTC	Détail de livraison	OBS
LOT N 01 : L'ACQUISITION DE 07 AMBULANCES MEDICALISEE AU PROFIT DES EPH .							
ETS GHRSSI DJEMOUI	57.00 pts	40.00 pts				quatre	Offre unique
LOT N 02 : L'ACQUISITION DE 13 AMBULANCES SANITAIRE AU PROFIT DES EPHET EPSP .							
ETS GHRSSI DJEMOUI	57.00 pts	40.00 pts	97.00 pts	87 465 000,00 DA	87 465 000,00 DA	(04) mois	Offre unique

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats des évaluations techniques et financières,

de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

META

La protection des données n'est pas une option, juge le régulateur européen

Meta et les opérateurs de réseaux sociaux ne doivent pas "transformer le droit fondamental à la protection des données" en une "option payante" pour leurs usagers, a estimé mercredi le Comité européen de la protection des données (EDPB).

"Les plateformes doivent donner aux utilisateurs un véritable choix. Les systèmes que nous voyons aujourd'hui exigent généralement des individus soit qu'ils paient soit qu'ils acceptent l'usage de toutes leurs données", a déclaré Anu Talus, présidente de l'EDPB. Les opérateurs de plateformes "doivent veiller à tout moment à éviter de transformer le droit fondamental à la protection des données en une fonctionnalité que les usagers doivent payer pour en bénéficier", a-t-elle souligné.

Cet avis très attendu de l'organisme qui réunit les autorités de protection des données des pays de l'UE – plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein – vise la formule d'abonnement payant lancée par Meta.

Depuis novembre, le géant américain propose aux utilisateurs européens de Facebook et Instagram de choisir entre continuer à utiliser gratuitement ces services en consentant à livrer leurs données personnelles à des fins de publicité ciblée ou payer un abonnement pour ne plus voir plusieurs condamnations et amendes.

Mais les défenseurs de la vie privée y voient une pratique injuste et une violation du droit des consommateurs. L'avis de l'EDPB avait été sollicité par les autorités de protection des données des Pays-Bas de Norvège et de Hambourg (Allemagne).

Dans ce système d'abonnement payant, "la plupart des utilisateurs consentent au traitement de leurs données afin d'utiliser le service et ne comprennent pas toutes les implications de leurs choix", indique l'organisme. Les grandes plateformes sont tenues d'envisager "une alternative équivalente sans frais", précise l'EDPB. "Cette alternative gratuite devrait être dépourvue de publicité ciblée, par exemple avec des formes de publicité basée sur un volume beaucoup plus réduit de données personnelles, voire n'impliquant pas le traitement de données personnelles", poursuit-il.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

VOLLEY-BALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (GR. C)**Le point final après les matchs de vendredi**

Le point final du groupe C du Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball 2024 (messieurs), à l'issue des matchs disputés vendredi au Caire.

Rukinzo VB (Burundi) - C Espoir (RD Congo)	3-1	
Classement:	Pts	J
1. Port A de Douala	13	5
2. ASV Blida	12	5
3. Prisons	8	5
4. Rukinzo VB	5	5
5. Club Espoir	5	5
6. Gisagara VB	2	5

Déjà jouées :

ASV Blida - Gisagara VB	3-1
Port autonome de Douala - Prisons	3-1
Gisagara VB - Prisons	0-3
Rukinzo VB - Port A de Douala	2-3
ASV Blida - Club Espoir	3-0
Club Espoir - Gisagara VB	3-2
Port A de Douala - ASV Blida	1-3
Prisons - Rukinzo VB	3-2
Gisagara VB - Rukinzo VB	0-3
ASV Blida - Prisons	3-1
Port A de Douala - Club Espoir	3-0
Gisagara VB - Port A de Douala	2-3
Prisons - Club Espoir	3-0
Rukinzo VB - ASV Blida	0-3

NB : les quatre premiers de chaque poule (A, B, C, D) se qualifient en huitièmes de finales du tournoi.

TENNIS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ITF/CAT U16 - DOUBLE GARÇONS**Les Egyptiens Eyad Ezzat et Samih Mostafa sacrés**

Les Egyptiens Mohamed Sherif Eyad Ezzat et Samih Mostafa ont remporté la finale du double garçons du Championnat d'Afrique ITF/CAT des U16 (Algér, 15-20 avril), en dominant un duo composé de Rosa De Arauje (Mozambique) et O Ogunsakin (Nigéria) en deux sets, vendredi au Tennis club de Bachdjarah (Algér).

La paire égyptienne, tête de série N1, s'est adjugée le premier set 6-3 devant les têtes de série N2, avant de remporter le deuxième set 6-2. "Tous les matchs étaient compliqués depuis l'entame de la compétition, notamment la finale. Je suis heureux de ce sacre et je tiens à féliciter mon coéquipier pour ses efforts. Maintenant, je dois me concentrer sur la finale du simple", a déclaré à l'APS, Mohamed Sherif Eyad Ezzat.

La finale des filles oppose actuellement les algériennes Maria Badache et Kawter Abidat aux tunisiennes Nadine Hamrouni et Lamiss Houas, tête de série N1.

Ce sera l'unique finale des Algériens dans ce Championnat après l'élimination des douze (12) joueurs engagés dans les tableaux simple et double. Les finales des tableaux simples "garçons et filles" auront lieu samedi en matinée. Chez les garçons, l'Egyptien Eyad Ezzat Mohamed Sherif, tête de série N2, et déjà vainqueur du double, défaîtra le marocain, Ali Missoum, tête de série N1. De son côté, la Tunisienne Lamiss Houas sera opposée à l'Egyptienne Rahaf Mostafa, en finale du tableau simple filles. Seize pays (16) et un total de 55 athlètes (29 garçons et 26 filles) prennent part aux joutes d'Algér.

ATHLÉTISME**Mondiaux 2024 du 20 km marche (par équipes) : l'Algérie avec six athlètes en Turquie**

Six athlètes (cinq messieurs et une dame) représenteront l'Algérie aux Mondiaux 2024 du 20 kilomètres/marche par équipes qui se dérouleront le 21 avril courant à Antalya (Turquie), suivant la liste d'admission.

Il s'agit d'Ismail Benhammouda, Abdennour Ameur, Mohamed Fateh Meddour et Aymen Bensahe, alors que le tandem Soheil Abderrahmane Aloui et Souad Azzai seront engagés dans l'épreuve de relai-mixte.

La sélection algérienne a embarqué jeudi pour la Turquie, soit environ 72 heures avant le début de la compétition, ce qui laissera le temps de bien récupérer.

Selon les organisateurs, la compétition devrait drainer la participation d'un total de 109 athlètes, représentant 35 pays, rien que dans l'épreuve du 20 kilomètres/marche messieurs.

Cette compétition, ouverte également aux dames, comportera plusieurs autres spécialités à son programme, dont un 10 kilomètres sur route.

**HANDBALL - COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS (ORAN-2024) GROUPE C (HOMMES)****Le HBC El Biar et l'Olympique Annaba s'imposent pour leur entrée en compétition**

Le HBC El Biar de handball/messieurs a réussi son entrée en compétition, jeudi soir, en battant son homologue de JS Kinshasa de la République Démocratique du Congo sur le score 30-21, (mi-temps 13-10), en match comptant pour la 1ère journée du groupe C de la Coupe d'Afrique de handball des clubs vainqueurs de coupe messieurs, disputé au palais des sports d'Oran.

Les joueurs de Lamine Sahli ont aisément pris le meilleur sur une équipe de la jeunesse sportive de Kinshasa, qui n'a pas fait illusion très longtemps.

En deuxième période, les algériens du HBC El Biar repartent de plus belle et remettent



tent les mêmes ingrédients handball. De leur côté, les protagonistes du match, le coach Hichem Bouadraoui de l'Olympique de

Annaba sont venus à bout du club du Red stars de Côte d'Ivoire (28-20), (mi-temps 15-12) dans un match comptant pour la première journée du groupe B.

Lors de la deuxième journée du groupe C, prévue ce vendredi, le HBC El Biar affrontera le club APR du Rwanda à 16h00 au palais des sports d'Oran, alors que dans la poule B, l'Olympique de Annaba sera face au CRB Mila à la salle omnisports du complexe sportif «Miloud Hadefi» à partir de 16h. Les compétitions se déroulent dans deux salles de la ville d'Oran, la salle omnisports du complexe olympique Miloud Hadefi et le Palais des Sports Hamou Boutelis.

CYCLISME - TOUR NATIONAL DE SIDI BEL ABBES**L'international Hamza Yacine s'adjuge la 3ème étape au sprint**

Le coureur de la sélection nationale de cyclisme, Hamza Yacine, s'est adjugé au sprint, la 3ème étape du tour national cyclisme de la ville de Sidi Bel Abbès, disputée vendredi sur un circuit fermé sur une distance de 67,5 km au centre ville de Sidi Bel Abbès. Hamza Yacine a franchi la ligne d'arrivée au sprint avec un temps de 1h 30m 03sec, devant Boudar Zaki du club Majd El Guerrara de Ghardaïa et Oussama Mimouni de la sélection nationale.

Chez les juniors, la première place est revenue à Abdellah Charhabil de l'IRBEL Kantara, sur une distance de



47,5km, avec un chrono de 1h 15m 07s, devant Salah Hamzaoui du MC Alger et Abdelhak Boulaghebar du club Hilal de

Birtouta, qui a complété le podium. Cette manifestation sportive, organisée par la fédération algérienne de cyclisme (FAC), en collaboration avec la ligue de wilaya de Sidi Bel Abbès et la direction de la Jeunesse et des Sports, dédiée à la mémoire de l'ancien cycliste international, Abdelmalek Belabbes, avec la participation de plus de 94 coureurs cyclistes de 19 clubs, sera clôturée, samedi, avec le déroulement de la quatrième étape, une course sur un circuit fermé de 12,8 km en sept tours dans la commune Tessala, dont l'arrivée est prévue au sommet du mont de Tessala.

NATATION - CHAMPIONNATS D'AUSTRALIE**L'Australienne Titmus réalise le temps le plus rapide de l'année au 400m NL**

La nageuse australienne et détentrice du record du monde Ariarne Titmus a réalisé vendredi, à l'occasion des championnats d'Australie, organisée sur la Gold Coast, le temps le plus rapide de l'année sur le 400m nage libre.

La championne olympique en titre est passée sous la barre des quatre minutes lors des championnats d'Australie, organisée sur la Gold Coast, avec un temps de 3 min 59 sec 13/100e, elle qui est invaincue sur la dis-

tance depuis 2019. Par cette performance, l'Australienne a adressé un message à ses rivales l'Américaine Katie Ledecky et la Canadienne Summer McIntosh en vue des Jeux Olympiques de Paris. Titmus a dominé l'Américaine Ledecky dans une finale palpitante aux Jeux olympiques de Tokyo en 2021, puis a battu le record du monde de cette dernière en 2022, avant que l'adolescente canadienne McIntosh n'améliore sa marque l'année dernière. L'Australienne a

répondu en récupérant le record du monde quelques mois plus tard, et l'affrontement attendu entre les trois stars à Paris s'annonce comme un grand spectacle à fort suspense. "C'est un bon signe", a déclaré Titmus, qui s'apprête à nouveau à disputer le triplé 200-400-800 m en France. Elle a remporté l'or sur 200 m et 400 m à Tokyo où elle a également décroché l'argent derrière Ledecky sur 800 m.

APS

TOURNOI DE L'UNAF (U17)

Le président de la FAF Sadi préside la cérémonie d'ouverture

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, a présidé la cérémonie d'ouverture du Tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des joueurs né en 2007-2008 (U17), tenue mercredi à Alger en présence de l'ensemble de l'exécutif de l'instance nord-africaine, a indiqué la FAF dans un communiqué.

"Le président de l'UNAF Gamal Allam, a accordé à Walid Sadi l'opportunité de présider cette ouverture. En sa qualité également de vice-président de l'UNAF, Walid Sadi a souhaité la bienvenue à toutes les équipes participantes, espérant que ce tournoi contribuera à la progression des joueurs", précise la même source. Outre l'Algérie (pays hôte), ce tournoi verra la participation de la Tunisie, de l'Egypte, de la Libye, et du Maroc.

"Cette cérémonie protocolaire s'est déroulée en présence du directeur exécutif de l'UNAF, Mahmoud Hammi, ainsi que des chefs de délégation des équipes engagées dans le tournoi", ajoute la FAF. Et d'enchaîner : "Cette réunion illustre l'importance du sport comme vecteur de rassemblement et de coopération régionale, offrant ainsi une plateforme propice aux échanges culturels et à la consolidation des liens entre les nations nord-africaines." A l'issue de cette cérémonie d'ouverture, une réunion technique s'est



tenue pour déterminer les tenues que les sélections arboreront lors de la première journée, prévue le jeudi 18 avril, au Stade Salem Mbrouki de Rouiba.

Les organisateurs ont également retenu le stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine) pour abriter les matchs de cette compétition. La sélection algérienne, dirigée sur le banc par Aziz Lahoussine, débutera le tournoi face au Maroc

(18h00), alors que la Tunisie sera opposée à l'Egypte (15h00). La Libye sera exempte.

La dernière compétition à laquelle a pris part la sélection des U17 était la CAN-2023, marquée par une élimination en quarts de finale du tournoi, ratant ainsi l'occasion de se qualifier au Mondial de la catégorie disputé du 10 novembre au 2 décembre 2023 en Indonésie.

MONDIAL-2024 FÉMININ U17 (3E ET DERNIER TOUR QUALIFICATIF)

Les "Vertes" clôturent leur stage en battant l'équipe d'Alger-Centre (2-1)

L'équipe nationale féminine de football des moins de 17 ans (U17), a clôturé son stage, effectué du 14 au 18 avril au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, par une victoire face à l'équipe senior d'Alger-Centre (2-1), en match amical disputé jeudi, en vue du 3e et dernier tour des qualifications de la Coupe du monde 2024 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), vendredi sur son site officiel.

Zohra Agad a ouvert le score pour la formation d'Alger-Centre (25e), avant que Hanane Sehoul n'égalise pour la sélection nationale, juste avant la pause (45e).

En seconde période, les "Vertes" ont inscrit le but de la victoire par Jana Zehoual (71e).

"Cette victoire permet à la sélection nationale de conclure son stage de préparation de manière positive, renforçant ainsi sa confiance avant son match face au Maroc

pour le compte du 3e tour des éliminatoires de la Coupe du Monde de la catégorie", précise l'instance fédérale.

En vue de ce stage préparatif, la sélectionneuse nationale, Mme Ouahiba Rahal a fait appel à 24 joueuses, dont 10 évoluant à l'étranger.

Les coéquipières de Ghersi Lina (AS Monaco/France) se sont qualifiées pour le dernier tour en éliminant en février dernier le Bénin (aller : 0-2, retour : 2-0, aux t.a.b : 8-7).

La première manche du 3e et dernier tour aura lieu en déplacement (10-12 mai 2024), alors que la seconde manche se jouera à domicile entre le 17 et 19 mai 2024.

La prochaine édition du Mondial féminin U17 se jouera en République dominicaine.

Le précédent tournoi s'était déroulé en Inde (2022), et avait été remporté par les Espagnoles, victorieuses en finale face à la Colombie (1-0).

CONSTANTINE

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, assiste à une partie de l'entraînement du CSC

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a assisté, mercredi soir au stade Benabdellah Ramdane de Constantine, à une partie de l'entraînement du CS Constantine (Ligue 1 Mobilis de football).

Profitant de sa visite, M. Petkovic, accompagné des membres de ses assistants, a longuement échangé avec les joueurs et le staff technique de l'équipe constantinoise qui prépare son prochain match de championnat, en déplacement face à l'USM Khencela vendredi prochain. Le sélectionneur national a également visité le stade Chahid-Hamlaoui, dont il a longuement inspecté la pelouse, ainsi que les installations du stade et ses terrains annexes.



Ce déplacement sur le Vieux-Rocher s'inscrit dans le cadre de la tournée du sélectionneur national de football dans plusieurs wilayas où il a rendu visite à des clubs de l'élite.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/2 FINALE ALLER)

L'Espérance de Tunis pour prendre option sur la finale

L'Espérance de Tunis tentera de prendre option sur la finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'occasion de la demi-finale aller qui l'opposera aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns, samedi, à partir de 20h00, au stade Hammadi Agrebi de Radès.

Les sang et or qui ont difficilement arraché leur qualification pour le dernier carré aux dépens des Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (aller 0-0, retour 0-0, 4-2 tab), devront mettre les bouchées doubles face aux champions d'Afrique du Sud tout en essayant de prendre un avantage confortable à Radès en prévision du match retour, prévu vendredi à 19h00 à Prétoria.

Les coéquipiers de Ghaylene Chaalali aborderont cette rencontre avec le moral au beau fixe après avoir atteint ce stade de la compétition dont ils ont remporté quatre éditions (1994, 2011, 2018, 2019) et profiteront de l'apport des milliers de leurs supporters attendus pour franchir ce premier écueil.

Il s'agit aussi d'un nouveau challenge pour le coach portugais Miguel Cardoso critiqué récemment pour ses choix techniques et tactiques, et appelé à bien négocier cette première manche à Radès avant de se rendre en Afrique du sud, tout en tirant les enseignements du match nul concédé dimanche dernier à Monastir (1-1).

Face à Sundowns, l'EST comptera sur un effectif au complet après le retour à la compétition de son milieu offensif brésilien Yan Sasse qui a joué un rôle déterminant dans le parcours de l'équipe et devrait jouer un rôle crucial lors de ces demi-finales.

Les coéquipiers de l'international Mohamed Ali Tougay sont appelés à faire preuve d'efficacité offensive et de vigilance en défense pour ne pas commettre des erreurs qui pourraient lui coûter cher.

Les sang et or devront en effet se méfier d'un adversaire comptant des joueurs aussi expérimentés à l'image du gardien Ronwen Williams, auteur d'arrêts exceptionnels lors des tirs au but en quarts de finale retour contre les Tanzaniens de Young Africans et meilleur gardien de la CAN-2023, outre encore l'attaquant namibien Peter Shalulile. Le match sera dirigé par le Somalien Omar Abdulkader Artan.

L'Espérance de Tunis pour prendre option sur la finale

L'Espérance de Tunis tentera de prendre option sur la finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'occasion de la demi-finale aller qui l'opposera aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns, samedi, à partir de 20h00, au stade Hammadi Agrebi de Radès.

Les sang et or qui ont difficilement arraché leur qualification pour le dernier carré aux dépens des Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (aller 0-0, retour 0-0, 4-2 tab), devront mettre les bouchées doubles face aux champions d'Afrique du Sud tout en essayant de prendre un avantage confortable à Radès en prévision du match retour, prévu vendredi à 19h00 à Prétoria.

Les coéquipiers de Ghaylene Chaalali aborderont cette rencontre avec le moral au beau fixe après avoir atteint ce stade de la compétition dont ils ont remporté quatre éditions (1994, 2011, 2018, 2019) et profiteront de l'apport des milliers de leurs supporters attendus pour franchir ce premier écueil.

Il s'agit aussi d'un nouveau challenge pour le coach portugais Miguel Cardoso critiqué récemment pour ses choix techniques et tactiques, et appelé à bien négocier cette première manche à Radès avant de se rendre en Afrique du sud, tout en tirant les enseignements du match nul concédé dimanche dernier à Monastir (1-1).

Face à Sundowns, l'EST comptera sur un effectif au complet après le retour à la compétition de son milieu offensif brésilien Yan Sasse qui a joué un rôle déterminant dans le parcours de l'équipe et devrait jouer un rôle crucial lors de ces demi-finales.

Les coéquipiers de l'international Mohamed Ali Tougay sont appelés à faire preuve d'efficacité offensive et de vigilance en défense pour ne pas commettre des erreurs qui pourraient lui coûter cher.

Les sang et or devront en effet se méfier d'un adversaire comptant des joueurs aussi expérimentés à l'image du gardien Ronwen Williams, auteur d'arrêts exceptionnels lors des tirs au but en quarts de finale retour contre les Tanzaniens de Young Africans et meilleur gardien de la CAN-2023, outre encore l'attaquant namibien Peter Shalulile. Le match sera dirigé par le Somalien Omar Abdulkader Artan.

LIGUE 2 AMATEUR Un an de suspension pour l'entraîneur adjoint de l'USM Annaba (LNFA)

L'entraîneur adjoint de l'USM Annaba Noureddine Maroc s'est vu infliger une suspension d'un an par la Commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (CD/LNFA), dont six mois avec sursis, pour "voie de fait envers adverse, sans lésion corporelle".

Les faits s'étaient produits lors de la victoire des Tuniques Rouges contre l'Olympique Magrane (3-0), en match disputé le 5 avril courant, pour le compte de la 21e journée de Ligue 2, Groupe Centre-Est.

La sanction a été rehaussée d'une amende de 30.000 DA, a encore précisé la Commission de discipline de la LNFA dans un communiqué, diffusé mercredi sur son site officiel. Pour sa part, le joueur de l'Olympique Médéa Yacine Bounasla s'est vu infliger quatre matchs de suspensions, dont deux avec sursis, en plus d'une amende de 25.000 DA "pour comportement antisportif envers officiel de match" lors de la 22e journée de championnat, Groupe Centre-Ouest, disputée le 14 avril courant.

L'OM jouait en déplacement chez le SC Mecerchia où il s'était lourdement incliné (4-1).

La Commission de discipline de la LNFA a prononcé plusieurs autres sanctions lors de sa dernière réunion, dont les plus importantes ont été celles de Hicham Belkaroui (ASM Oran) et Adel Djerrar (NA Hussein Dey), ayant écopé de trois matchs de suspension chacun, dont un avec sursis, "pour bagarre", lors du match qui avait opposé leurs deux équipes.

C'était le 14 avril courant, au stade Habib Bouakeul d'Oran, pour le compte de la 22e journée de Ligue 2 amateur, Groupe Centre-Ouest, ayant vu les deux clubs se neutraliser (0-0).

Le joueur de l'ES Mostaganem Moussa Boukhenna, lui, a écopé de trois matchs de suspensions, dont un avec sursis, plus 15.000 DA d'amende "pour voie de fait envers adverse, sans lésion corporelle", lors de la victoire de son équipe contre la JSM Tiaret (5-0) pour le compte de la 22e journée, Groupe Centre-Ouest.

De son côté, le joueur du WA Boufarik Djelloul Bouteldji a écopé de "deux matchs de suspension fermes, pour faute grave", lors de la défaite à domicile de son équipe face au WA Mostaganem (1-3), concédée le 14 avril courant, pour le compte de la 22e journée, Groupe Centre-Est.

Concernant le joueur de la JSM Tiaret Adda Derder, la Commission de discipline lui a infligé deux matchs de suspensions, dont un avec sursis, "pour jeu brutal" lors de la dernière défaite de son équipe contre l'ESM. De lourdes sanctions ont été également prononcées contre le CA Batna et son voisin, le MSP Batna suite aux faâcheux incidents qui s'étaient produits au stade à l'occasion du grand derby des Aurès qui les avaient opposés le 14 avril courant pour le compte de la 22e journée de ligue 2 amateur, Groupe Centre-Est.

En effet, outre la sanction d'un match à huis clos pour chacun des deux clubs "pour utilisation et jets des projectiles sur le terrain, sans dommage physique par leurs supporters", le CAB et le MSPB ont écopé d'autres sanctions, dont une amende de 60.000 DA pour chacun d'entre eux.

Le joueur du MSPB Seif-Eddine Yagoub a écopé de quatre matchs de suspensions fermes, plus 25.000 DA d'amende "pour comportement antisportif envers officiel de match".

Pour rappel, le CAB s'était difficilement imposé (1-0) dans ce grand derby des Aurès, se hissant au passage à la troisième place du classement général avec 40 points, avec quatre longueurs de retard sur son adversaire du jour (2e/44 pts).

APS

COUPE D'ALGÉRIE (TIRAGE AU SORT) Les affiches du dernier carré connues

Les affiches des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2024, prévues les 23 et 24 avril, mettront aux prises le MC Alger au CS Constantine et le CR Belouizdad à l'USM Alger, à l'issue de la cérémonie du tirage au sort organisée, mercredi soir au siège de l'EPTV à Alger.



La première demi-finale stade Miloud-Hadefi CRB et l'USMA, prévue le opposant MCA au CSC se mercredi 24 avril aura lieu jouera le mardi 23 avril au stade Miloud-Hadefi d'Oran, alors que la deuxième affiche entre le

COUPE D'ALGÉRIE 2023-2024 (DEMI-FINALES) MC Alger-CS Constantine à huis clos (FAF)

Le match MC Alger-CS Constantine prévu le mardi 23 avril au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h45), comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, se jouera à huis clos, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué.

"Le président de la FAF Walid Sadi a réuni le mercredi 18 avril au siège de la fédération, les présidents des clubs qualifiés aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, et ce, pour les sensibiliser à déployer davantage d'efforts pour promouvoir l'esprit sportif, le fair-play et le respect, pour que cette compétition populaire demeure une fête pour le football national et reflète une image positive de notre disci-

pline", précise l'instance fédérale sur son site officiel. Selon le tirage au sort effectué mercredi soir au siège de l'EPTV, l'autre demi-finale de "Dame Coupe" opposera les deux clubs algériens le CR Belouizdad et l'USM Alger, le mercredi 24 avril au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h45).

"Le président de la FAF a encouragé à cet effet, les présidents de clubs à initier des actions concrètes d'appui aux supporters et faire face au phénomène de violence totalement étranger aux valeurs du sport", précise la même source.

Et de conclure : "à l'occasion de cette réunion, les conditions d'organisation des rencontres ont été débattues avec un esprit de responsabilité

et sagesse pour garantir la réussite de la compétition et le spectacle sportif, mais aussi la préservation de l'ordre public.

Il a été donc convenu d'un commun accord de domicilier les rencontres dans des terrains neutres conformément au règlement de la compétition, avec des mesures appropriées."

Programme des demi-finales :

Mardi, 23 avril :
Au stade Miloud-Hadefi d'Oran : MC Alger-CS Constantine (20h45) à huis clos

Mercredi, 24 avril :
Au stade Nelson Mandela à Alger : CR Belouizdad - USM Alger.

LIGUE CONFÉRENCE (1/4 DE FINALE - RETOUR) LILLE OSC Ounas de retour dans le groupe

L'ailier international algérien de Lille OSC (Ligue 1/ France) Adam Ounas, a été retenu dans le groupe en vue de la réception des Anglais d'Aston Villa jeudi au stade Pierre-Mauroy (17h45), en match comptant pour les quarts de finale (retour) de la Ligue Europa Conférence de football.

Mis à l'écart par le staff technique du LOSC avant le déplacement à Birmingham en match aller (défaite 2-1), Ounas (27 ans) n'a pas convaincu par son comportement, ce qui a contraint l'entraîneur portugais Paulo Fonseca à l'écartier pour des raisons disciplinaires.

Blessé au mollet en début de mars dernier, Ounas a dû rater trois matches en championnat, avant de faire de brides apparitions à Brest (1-1) puis contre le RC Lens (2-1) et l'Olympique Marseille (3-1).



Si Ounas sera mis à la disposition du staff technique lillois, cinq joueurs vont manquer en revanche à l'appel, il s'agit de Samuel Umtiti, Andrej Ilic, Rafael Fernandes, Edon Zhegrov, et Ignacio Miramon.

Le joueur algérien compte 22 apparitions avec le LOSC depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, pour un but marqué en championnat à domicile face au FC Nantes (2-0).

Il avait rejoint le club du Nord en septembre 2022, en provenance de l'OGC Nice, pour un contrat de deux saisons avec une option pour une saison supplémentaire. Avec l'équipe nationale, Ounas n'a pas pris part à la dernière Coupe d'Afrique des Nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier -11 février) pour cause de blessure.

LEVERKUSEN : 44 MATCHS, RECORD BATTU !

Imbatteable Bayer Leverkusen ! Qualifié pour les demi-finales de Ligue Europa jeudi soir, le nouveau champion de la Bundesliga s'est même payé le luxe de rester invaincu en égalisant contre West Ham à la 89e minute (1-1, 2-0 à l'aller). Toutes compétitions confondues, les Allemands comptent désormais 44 matches sans défaite (38 victoires pour 6 nuls) cette saison. Ce qui constitue un nouveau record pour un club du top 5 européen. En effet, le précédent record était détenu par la Juventus Turin qui n'avait perdu aucun de ses 43 matches disputés sur deux saisons entre mai 2011 et mai 2012.

REAL MADRID

CASEMIRO A FAIT PLEURER ANCELOTTI

Alors fraîchement auréolé d'un nouveau sacre en Ligue des Champions, le milieu de terrain Casemiro (32 ans, 25 matches et 5 buts toutes compétitions cette saison) avait surpris son monde à l'été 2022 en décidant de quitter le Real Madrid pour Manchester United. Toujours très attaché à la Maison Blanche, le Brésilien est revenu sur ses adieux difficiles avec les Merengue, en décrivant la tristesse du président Florentino Pérez et de l'entraîneur Carlo Ancelotti au moment de l'annonce de son départ. "Lorsque les négociations étaient bouclées avec Manchester United sur le plan personnel, Florentino Pérez ne voulait pas que je parte. Il ne voulait pas m'entendre parler de quitter le Real Madrid. J'ai dû parler à d'autres personnes du club. (...) Je suis entré dans le bureau de Carlo Ancelotti, il s'est mis à pleurer. Il m'a dit : 'Case, je ne sais pas... Je veux juste que tu saches que je t'aime ! Je ne veux pas que tu partes'. C'est le seul moment où j'ai douté de mon choix de quitter le Real Madrid", a raconté Casemiro au média El Chiringuito. Avec une League Cup remportée en presque deux ans en Angleterre, l'Auriverde a de quoi nourrir quelques regrets.

BARCELONE ARAUJO DISCUTERAIT AVEC LE BAYERN

Critiqué par les supporters barcelonais, les médias catalans et une partie du vestiaire après l'élimination du FC Barcelone de la Ligue des Champions contre le Paris Saint-Germain (3-2, 1-4), en raison de son exclusion dès la 28e minute du match retour, le défenseur central Ronald Araújo (25 ans, 21 matches et 1 but en Liga cette saison) pourrait-il changer de réflexion au sujet de son avenir ? Alors qu'il clamait jusque-là son désir de prolonger avec les Catalans au-delà de juin 2026, l'Uruguayen a autorisé son entourage à discuter de nouveau avec le Bayern Munich au sujet d'un transfert estival, selon le journaliste Lluís Canut de la chaîne OnzeTV3. Toutefois, si le Bayern semble prêt à revenir à la charge après avoir essayé un refus pour le Barcelonais en janvier, un transfert s'annonce difficile à négocier puisque le Barça réclamerait au moins 100 millions d'euros quand les Roten n'entendent pas mettre plus de 70 M€ sur la table.



MAN CITY GUARDIOLA N'ACCABLE PAS SILVA

Mercredi, Manchester City a été éliminé par le Real Madrid (3-3, 1-3 t.a.b.) à l'occasion des quarts de finale de la Ligue des Champions. Malgré sa tentative totalement louée lors de la séance des tirs au but, le milieu offensif des Citizens Bernardo Silva (29 ans, 8 matchs et 2 buts en LdC cette saison) peut compter sur le soutien de son entraîneur Pep Guardiola.

"Lors de la séance des tirs au but, Bernardo a demandé à tirer, c'est un joueur fiable et il a décidé de tirer de cette manière. Il a réalisé un match incroyable dans son ensemble. Cela peut arriver", a relativisé le technicien espagnol en conférence de presse.

ROMA DYBALA SUIVI PAR DEUX CADORS

En fin de contrat en juin 2025, Paulo Dybala (30 ans, 31 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison) dispose d'une clause libératoire de 12 millions d'euros pour les clubs n'évoluant pas en Serie A. Un tarif préférentiel qui a forcément mis la puce à l'oreille de certaines formations européennes.

Selon Sky Italia, Chelsea et le FC Barcelone suivent de près la situation de l'attaquant argentin, qui n'est pas fermé à l'idée de prolonger. Cinquième du championnat italien, la Roma peut encore se qualifier pour la Ligue des Champions et se retrouve en bonne position pour atteindre les demi-finales de la Ligue Europa après son succès à Milan (0-1), la semaine passée. Des arguments pour l'inciter à éterniser son bail chez les Giallorossi.

BAYERN LA RUMEUR ZIDANE RELANCÉE, MAIS...

"Zinedine Zidane est sur le point de devenir l'entraîneur du Bayern Munich." Voici l'annonce de Mundo Deportivo ce vendredi alors que Julian Nagelsmann, grand favori pour remplacer Thomas Thüsel sur le banc bavarois en fin de saison, a finalement prolongé avec l'équipe nationale d'Allemagne jusqu'en 2026. Le quotidien catalan affirme qu'un accord est presque scellé entre la direction du Bayern et Zidane pour une collaboration à partir de cet été. Il aurait même déjà évoqué le recrutement en demandant des renforts en défense pour la saison prochaine.

Problème, le son de cloche est différent en Allemagne, où Sky Sport affirme que cette rumeur est fausse et que "Zizou" n'est toujours pas sur la liste du Rekordmeister. Par ailleurs, le média allemand précise que le Bayern n'a été informé qu'aujourd'hui du refus de Nagelsmann, ce qui a été une grande surprise. De nouvelles pistes sont désormais étudiées, alors que les noms d'Unai Emery (Aston Villa) et Roberto De Zerbi (Brighton) ont été évoqués.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edited by the S.A.R.L.
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de publication
Smail Oulebsir

DIRECTOR OF THE EDITORIAL

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE**Tebboune préside une réunion Haut conseil de sécurité**

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, une réunion du Haut conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut conseil de sécurité", lit-on dans le communiqué.

**ALGÉRIE - PALESTINE****Le Conseil de sécurité échoue à adopter un projet de résolution concernant l'adhésion de l'Etat de Palestine à l'ONU**

Le Conseil de sécurité a échoué jeudi à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'organisation des Nations unies.

Le texte a recueilli 12 votes pour, 1 contre (veto des Etats-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse).

Dans une allocution prononcée avant le vote, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, avait appelé les membres du Conseil de sécurité à accepter l'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière de l'ONU, soulignant qu'il s'agit "d'une étape essentielle pour rectifier une injustice qui existe de longue date" et "pour honorer la dette que nous avons envers le peuple palestinien".

"Au nom du groupe arabe de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), au nom du mouvement des pays non-alignés et d'innombrables autres pays épris de paix, je me présente devant l'organe suprême chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationale pour proposer le projet de résolution sur l'admission de l'Etat de Pales-

tine à l'Organisation des Nations unies", a déclaré M. Bendjama.

Le diplomate algérien a, en outre, assuré que l'admission de la Palestine à l'ONU "renforcerait la solution de deux Etats et ne l'en-traverait pas."

Une solution qui est constamment menacée par ceux qui souhaitent effacer l'identité et les aspirations palestiniennes".

"Cette admission (de la Palestine) consisterait définitivement la solution des deux Etats que l'autorité occupante continue de rejeter ouvertement et représenterait un rejet de leur tentative d'effacer le peuple palestinien, détruire l'Etat palestinien et toutes les perspectives de paix", a-t-il ajouté.

"Nous l'avons dit clairement, la communauté internationale est à vos côtés et nous sommes fidèles à notre engagement en faveur d'un Etat pacifique, souverain et indépendant", a également indiqué M.

Bendjama, soulignant que "cette injustice historique doit être corrigée et la balance de la justice rééquilibrée".

M. Bendjama a, en outre, assuré que la Palestine remplit tous les critères d'admission à l'ONU tels que définis par les pères

fondateurs dans la Charte de l'ONU, exhortant tous les membres à soutenir ce projet de résolution.

"Il est grand temps que la Palestine prenne la place qui lui revient dans le concert des Nations.

Le fait de demander une admission à l'ONU est l'expression fondamentale de l'autodétermination de la Palestine", a-t-il insisté. Par ailleurs, le représentant algérien a indiqué qu'en cas de non-admission de la Palestine à l'ONU, "il s'agirait encore une fois d'un échec du Conseil de sécurité à honorer ses responsabilités".

"Il s'agirait d'une erreur impardonnable et le fait de ne pas se réveiller aujourd'hui, donnerait un blanc-seing aux injustices et à l'impunité", a-t-il déclaré, rappelant les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, selon lesquels "la bataille que l'Algérie mène actuellement indique qu'il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations unies, même si elle est occupée".

La Palestine sera membre des Nations unies et nous ne quitterons pas le champ de bataille jusqu'à la réalisation de cet objectif".

ALGÉRIE - OTAN**Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le président du Comité militaire de l'OTAN**

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, jeudi au siège de l'Etat-major de l'ANP, l'Amiral Rob Bauer, président du Comité militaire de l'OTAN qui effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

La cérémonie a été entamée par "le salut au drapeau national et un salut militaire adressé au Chef de la délégation hôte par les formations des différentes forces de l'ANP", précise la même source. Ont pris part à cette cérémonie, "le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, les chefs de départements et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP".

Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation hôte, le Général d'Armée a souligné que la coopération entre l'Algérie et l'OTAN a permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dynamique de concertation et de dialogue", note la même source.

"La coopération entre l'Algérie et l'OTAN, dans le cadre du dialogue méditerranéen, a terminé, en mars dernier, sa 24^e année, où elle a permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dynamique de concertation et de dialogue, tel que le confirme votre visite aujourd'hui", a affirmé le Chef d'Etat-major de l'ANP. "Au chapitre de la coopération militaire qui constitue le socle de ce partenariat, une lecture attentive du bilan des activités réalisées durant ces dernières années, montre que la coopération militaire entre l'Algérie et l'OTAN a connu un essor qualitatif en termes de dialogue, de concertation et d'action", a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a souligné que "l'Algérie s'en tenait fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire national". "Je tiens à rappeler que l'Algérie a consenti un lourd tribut pour son indépendance, tout au long de son parcours combattant, de 1830 à 1962, où 5.630.000 Algériens sont tombés en martyrs, dont 1.500.000 durant la Révolution du 1er novembre 1954. Ce sont ces sacrifices incommensurables qui ont présidé à l'adoption par l'Algérie de la politique de non alignement", a-t-il rappelé.

Ainsi, l'Algérie, qui est fière de son passé et jalouseuse attachée à son indépendance, s'en tient fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire national", a-t-il soutenu. A son tour, l'Amiral Rob Bauer "a salué le rôle pivot que joue l'Algérie dans la préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région", relève le communiqué.

A l'issue, les deux parties ont échangé des présents symboliques avant que le président du Comité militaire de l'OTAN ne signe le livre d'or de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, conclut le communiqué.

Bendjama : nous reviendrons plus forts avec le soutien**de l'Assemblée générale en faveur de l'adhésion à part entière de la Palestine à l'ONU**

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a affirmé, jeudi soir à New York, que "nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale et des membres des Nations Unies.

C'en était aujourd'hui qu'une autre étape dans le cheminement vers l'adhésion à part entière de la Palestine".

L'ambassadeur Bendjama a appelé "ceux qui n'ont pas pu

soutenir l'admission de l'Etat de Palestine aujourd'hui à le faire la prochaine fois", estimant que "le soutien écrasant à l'admission de l'Etat de Palestine envoie un message sur ne peut plus clair : l'Etat de Palestine a une place légitime parmi les membres des Nations Unies".

Il a rappelé, à cette occasion, les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a assuré que "les

efforts de l'Algérie ne cesseront pas jusqu'à ce que l'Etat de Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies". Le diplomate algérien a, par ailleurs, exprimé sa "profonde" gratitude, au nom du Groupe arabe, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Mouvement des non-alignés (MNA), à tous ceux qui ont voté en faveur de la résolution présentée par l'Algérie.

leur soutien et leur appréciation des efforts inlassables de l'Algérie depuis son élection au Conseil de sécurité, pour replacer la question palestinienne dans son vrai cadre et mobiliser le soutien international afin de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes, leur tête son droit inaliénable et imprescriptible à établir son Etat indépendant avec Al-Qods comme capitale, lit-on dans le communiqué.

ALGÉRIE - NATIONS UNIES**Attaf s'entretient à New York avec le SG de l'ONU**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a eu deux rencontres bilatérales avec ses homologues, brésiliens, Mauro Vieira, et jordanien, Ayman Safadi, et ce, en marge de sa participation, jeudi, à la séance du débat public de haut niveau du Conseil de sécurité sur la question palestinienne, indique un communiqué du ministère. Les deux rencontres ont permis d'examiner "les derniers développements au Moyen-Orient et les efforts consentis pour mettre fin à l'agression israélienne contre la bande de Ghaza", selon le communiqué. Il a également été question des démarches diplomatiques menées par l'Algérie au Conseil de sécurité en faveur de la question palestinienne en général, et en appui à l'adhésion de l'Etat de Palestine en tant que membre à part entière à l'ONU, en particulier, ajoute la même source. Dans ce cadre, les deux chefs de la diplomatie brésilienne et jordanienne ont exprimé

leur soutien et leur appréciation des efforts inlassables de l'Algérie depuis son élection au Conseil de sécurité, pour replacer la question palestinienne dans son vrai cadre et mobiliser le soutien international afin de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes, leur tête son droit inaliénable et imprescriptible à établir son Etat indépendant avec Al-Qods comme capitale, lit-on dans le communiqué.

La rencontre a permis de "passer en revue les développements de la question palestinienne et procéder à un échange de vues et d'analyses sur les perspectives de relance du

processus de paix au Moyen-Orient et l'accélération de l'établissement d'un Etat palestinien souverain et indépendant comme solution juste, durable et définitive au conflit arabo-israélien", lit-on dans le communiqué.

Les deux parties ont, par ailleurs, abordé "les développements de la situation dans la région sahélienne, au regard des défis induits par les crises et conflits auxquels sont confrontés les pays et les peuples de cet espace", a conclu le communiqué.